



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Édition 2025

CHU DIJON
BOURGOGNE

SOMMAIRE

ÉDITO	4
-------------	---

01. UNE VISION STRATÉGIQUE

#1 EXCELLENCE	8
L'Institut universitaire du poumon Dijon Bourgogne est né	8
L'inauguration officielle de l'institut universitaire de soins dentaires	9
Un scanner à comptage photonique pour le CHU	10
Moments-clés	11
De nouveaux locaux pour le centre de traitement de la douleur	14
La Maison des femmes - Santé Côte-d'Or ouvre ses portes à Talant	15
Un nouveau bâtiment d'EHPAD à Champmaillot	16
Néonatalogie : l'hospitalisation à domicile est opérationnelle	17
Une unité innovante pour l'allaitement maternel	19
#2 RECHERCHE	20
Le mot du Pr Yannick Béjot, Vice-président recherche du directoire	21
Une nouvelle cartographie de la recherche au CHU	22
Un nouveau dispositif pour accompagner les projets de recherche	23
L'entrepôt de données de santé du CHU est lancé	24
Axe 1 / Immunité - Métabolisme - Inflammation	26
Axe 2 / Interactions Œil-Cœur-Cerveau	27
Axe 3 / Approche intégrative de la prise en charge en oncologie et hématologie	28
Axe 4 / Maladies rares : de la génomique aux innovations thérapeutiques	29
Domaine d'émergence : Plasticité sensorimotrice et santé numérique	30
Moments-clés	32
#3 PRÉVENTION	34
Les assises de la prévention et du dépistage, une première nationale à l'initiative du CHU	34
Le CHU mobilisé pour Juin Jaune !	38
OM3I : nos amis les omégas 3	39
L'ophtalmologie au service de la prévention	41
#4 RESPONSABILITÉ TERRITORIALE	42
Le projet médical partagé de subdivision : des échanges déterminants	43
Centre Sud Haute-Marne : première pierre pour le nouvel hôpital de Langres	44
Coopérations : une responsabilité territoriale affirmée pour le CHU	45
Moments-clés	46

02. LES FONDAMENTAUX

Une dynamique continue en 2025	51
#1 UN CHU ATTRACTIF POUR LES PROFESSIONNELS	52
Un accord local inédit en France sur la qualité de vie des internes	52
Accord local sur la mobilité interne : pour que changer de service soit plus facile au CHU !	54
Les nouvelles lignes de gestion en matière RH : permettre à chaque professionnel de comprendre les règles RH afin d'être acteur de son parcours	55
Une conciergerie au CHU pour simplifier la vie des personnels	56
Moments-clés	57



#2	UNE FORTE COHÉSION INTERNE	58
	Le nouveau dispositif d'instruction et de priorisation des projets	58
	Le bilan à mi-parcours pour le projet d'établissement 2024-2028	60
	La charte de gouvernance : un cap clair, co-construit et partagé	62
	Moments-clés	63
#3	ROBUSTESSE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE	64
	La gestion économique et financière	64
#4	DYNAMIQUE DU SITE UNIVERSITAIRE	66
	Le mot du Pr Marc Maynadié, Doyen de l'UFR Sciences de santé	67
	Le Campus paramédical en mouvement	69
	L'école d'orthoptie ouvre ses portes	70
	Moments-clés	71

03. UN CHU EN MOUVEMENT

Le mot de Lionel Pascinto, Directeur général adjoint	75
Schéma directeur urbanistique et immobilier : des avancées majeures en 2025	76
Le centre d'excellence de traitement de l'insuffisance rénale chronique sort de terre	78
Le CHU mobilisé pour les Semaines d'information sur la santé mentale	80
Signalétique : des besoins grandissants	81
Une commission handicap créée au CHU	81
La culture qualité se renforce au CHU	82
L'art s'invite à l'hôpital d'enfants	82
Une délégation ukrainienne reçue au CHU	83
Une certification qualité pour la cellule des achats du GHT	83
Mécénat : le CHU se dote d'un fonds de dotation	84
Une exposition sur le consentement	85
Le CHU fait son arrivée sur Instagram !	86
Le trail urbain au cœur du CHU	86
La symphonie estivale au CHU	87
Un esprit de fête au CHU	87



CONCEPTION ET RÉALISATION

Direction de la communication • CHU Dijon Bourgogne
2026 • communication@chu-dijon.fr

CRÉDITS PHOTOS

CHU Dijon Bourgogne, Antoine Martel,
Adrien Sauvage, Manon Monnier, Anaïs Pain,
ON HEALTH, Helismur_21_dijon_officiel,
Service communication UBE

ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE DOCUMENT

La Plume et le Micro

ÉDITO



M. Freddy SERVEAUX
Directeur Général

Pr Éric STEINMETZ
Président de la Commission
médicale d'établissement

En 2025, le CHU Dijon Bourgogne a franchi une nouvelle étape majeure dans la déclinaison de **sa vision stratégique pour les 10 à 15 prochaines années**. Fruit d'un travail collectif associant l'ensemble de la communauté hospitalo-universitaire, celle-ci fixe un cap clair pour répondre aux défis de santé d'aujourd'hui et de demain et constitue désormais un cadre de référence pour l'action au quotidien.

RECOURS, INNOVATION ET ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE DE SANTÉ

En 2025, l'ouverture de la Maison des femmes Santé 21 est un exemple illustrant notre **volonté d'adapter en permanence notre action aux besoins majeurs de santé publique et aux attentes de la population**.

La création de l'Institut universitaire du poumon et l'acquisition d'un scanner à comptage photonique, technologie de pointe encore rare en France, témoignent quant à elles de **notre engagement en faveur de l'innovation et de l'excellence des prises en charge**.

CONSOLIDATION POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DANS LE CADRE PLUS GÉNÉRAL D'UNE POLITIQUE DE SITE

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives en matière de structuration politique recherche.

Sur la base de la nouvelle cartographie scientifique du CHU, ont notamment été institués **des dialogues stratégiques annuels avec chacun des axes stratégiques de recherche**, à l'instar de ce qui est déjà en place pour les pôles d'activité.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la labellisation de nouvelles FHU a été co-lancé avec l'Inserm, l'Université Bourgogne Europe et le CGFL.

PRÉVENTION AU CŒUR DE L'ACTION DU CHU

Le projet Perigenomed, soutenu à hauteur de 11 millions d'euros par Bpifrance dans le cadre de France 2030, et portant un projet de

rupture dans la prise en charge des maladies néonatales, incarne notre ambition de **faire concrètement de la prévention un levier majeur de transformation du système de santé**.

Cette même volonté a guidé **l'organisation des premières Assises nationales de la prévention et du dépistage** en septembre 2025, dont la prochaine édition est d'ores et déjà en préparation pour septembre 2027.

ENGAGEMENT TERRITORIAL MAJEUR À L'ÉCHELLE DE LA SUBDIVISION D'INTERNAT

Le CHU, en lien étroit avec chacun des établissements support de GHT relevant de sa subdivision, a élaboré de manière volontariste et originale **un projet médical partagé de subdivision**, se voulant une approche concertée de l'offre publique cible au service d'un équitable accès aux soins.

SOLIDITÉ DES FONDAMENTAUX

Ces avancées reposent sur : **l'attractivité** de notre établissement, tant auprès des professionnels médicaux que non médicaux ; **la gouvernance interne fondée sur l'intelligence collective, la cohésion interne et la subsidiarité au bénéfice des pôles** ; la robustesse budgétaire et financière (**budget à l'équilibre en 2025**) ; et enfin, la **dynamique et la synergie du site universitaire**.

Ces atouts nous permettent d'aborder l'avenir avec confiance et de porter un programme d'investissements de grande ampleur pour les années à venir.

Au-delà des projets et des réalisations, ce rapport est ainsi avant tout le **reflet de l'engagement des 9 000 professionnels du CHU**. Quels que soient leurs métiers et leurs secteurs d'activité, ils incarnent et portent chaque jour **les valeurs du service public hospitalier**. Leurs compétences et leur sens de l'intérêt général constituent la première richesse du CHU et le socle de ses réussites.

01.

UNE VISION STRATÉGIQUE

#1

EXCELLENCE

#2

RECHERCHE

#3

PRÉVENTION

#4

RESPONSABILITÉ TERRITORIALE







#1 EXCELLENCE

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DU POUMON DIJON BOURGOGNE EST NÉ

*Les entités du CHU
spécialisées
dans le traitement des
pathologies du poumon
se sont fédérées au sein
d'un institut universitaire
pour offrir une plus grande
visibilité à l'offre de soins
de l'établissement
en matière de maladies
respiratoires et de
cancers du poumon.*

L'Institut universitaire du poumon Dijon Bourgogne regroupe l'oncologie thoracique, la pneumologie et les soins intensifs respiratoires, qui continuent d'exister en tant que telles mais coopèrent désormais sur des sujets liés aux soins, à la formation des futurs professionnels de santé spécialisés et à la recherche, à travers la participation à plusieurs programmes et essais cliniques.

Objectif : garantir au CHU une visibilité et une lisibilité accrues en ce qui concerne les maladies respiratoires chroniques, au troisième rang des pathologies chroniques recensées en France, et les cancers du poumon, première cause de mortalité par cancer dans le monde.

Le CHU Dijon Bourgogne peut se prévaloir d'atouts significatifs sur ces sujets : il est l'un des huit CHU français dotés d'un service de soins intensifs respiratoires ; il est l'un des trois hôpitaux français où existe une unité de sevrage ventilatoire et

accueille à ce titre des patients bien au-delà de la Bourgogne-Franche-Comté ; il est le seul hôpital de la grande région à assurer une garde d'urgence respiratoires H24 ; il figure parmi les dix hôpitaux français de référence pour les maladies pulmonaires rares de l'adulte ; il est centre expert reconnu par la Société française de recherche en médecine du sommeil, centre de compétence pour l'hypertension pulmonaire et membre du réseau national des centres "asthme sévère".

La création de l'institut va permettre de concrétiser de nouveaux projets : ouverture de 10 nouveaux lits d'hospitalisation de jour en septembre 2026 au sein de l'Unité transversale d'allergologie (UTA), mise en place d'une filière "opacité thoracique" en lien avec la mise en place du dépistage du cancer bronchique et d'un programme d'éducation thérapeutique pour les patients en insuffisance respiratoire ou souffrant de troubles respiratoires du sommeil.

Chiffres-clés

- 14 médecins, 69 infirmiers, 41 aides-soignantes
- 12 lits en soins respiratoires intensifs, 11 en pneumologie conventionnelle, 6 en unité de sevrage respiratoire, 15 en oncologie thoracique
- Plus de 5 000 consultations par an, 3 500 hospitalisations de jour en oncologie thoracique, 2 900 hospitalisations complètes
- 6 000 examens par an pour évaluer les fonctionnalités respiratoires et 2 000 endoscopies bronchiques





L'INAUGURATION OFFICIELLE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE SOINS DENTAIRES

L'Institut universitaire de soins dentaires (IUSD) a été inauguré le 1^{er} décembre 2025 après une mise en service effective le 8 septembre. Ce bâtiment neuf de plus de 3 000 m² répartis sur quatre niveaux représente un investissement stratégique de 20 millions d'euros.

Dès la quatrième année de leurs études, les étudiants de la filière odontologie, ouverte à l'Université Bourgogne Europe en 2022 consacrent la moitié de leur temps de formation à l'activité clinique hospitalière. L'IUSD leur garantit désormais des **conditions d'apprentissage exemplaires**, au contact direct des patients et dans le respect des standards universitaires les plus exigeants. À son ouverture, l'institut accueille 36 étudiants de quatrième année et 28 étudiants de cinquième année, avec une présence quotidienne organisée de 18 étudiants. Huit étudiants de sixième année rejoindront la structure dès 2026. À terme, la filière odontologie ambitionne de former 50 futurs chirurgiens-dentistes par an.

L'ouverture de l'IUSD marque également **un changement d'échelle dans l'accès aux soins dentaires pour la population**. Le nombre de fauteuils de consultation passe de 9 à 39, permettant une prise en charge renforcée, plus fluide et plus accessible. Les locaux, spacieux et lumineux, intègrent à chaque étage des espaces dédiés à la pré-désinfection des équipements, témoignant d'une exigence constante en matière d'hygiène et de sécurité. L'établissement est doté d'**équipements de dernière génération** : microscope de haute précision pour la microchirurgie endobuccale, scanner 3D, ainsi qu'une salle dédiée aux consultations de télé-médecine.



“

La création de cet institut constitue une avancée décisive pour notre territoire. Elle renforce durablement l'attractivité de la Bourgogne en matière de soins, d'enseignement et de recherche en odontologie. Conçu avec l'implication directe des équipes médicales, soignantes et administratives, ce bâtiment allie fonctionnalité, modernité et qualité de vie au travail. Il offre à nos étudiants les meilleures conditions pour se former avec rigueur, développer leurs compétences et exercer demain une odontologie d'excellence, fondée sur la sécurité des soins et le respect des bonnes pratiques.

Pr Victorin Ahossi,
chef de service odontologie
(IUSD)

”

UN SCANNER À COMPTAGE PHOTONIQUE POUR LE CHU

Le CHU est le septième établissement français à se doter de cette technologie révolutionnaire.



Une qualité d'image sans précédent, une prise en charge des patients grandement améliorée, une attractivité renforcée pour le CHU, qui compte parmi les tout premiers établissements hospitaliers français équipés. Voilà les atouts majeurs du scanner à comptage photonique acquis par le CHU pour 3,4 millions d'euros, opérationnel depuis mi-octobre.

L'appareil, un **NAETOM Alpha.Peck de Siemens**, a été installé fin juin au sein du pôle d'imagerie. Les personnels ont été formés à son utilisation pendant l'été et les tests, concluants, conduits en septembre. Dès lors, ce scanner a accueilli des patients pour des examens d'imagerie cardiaque, neurologique, oncologique et ostéoarticulaire principalement.

Le comptage photonique consiste à classer les photons en quatre niveaux d'énergie sans en passer par l'étape de scintillation, d'où des **clichés de très haute définition, une très grande finesse de détection**, la suppression du "bruit électronique" qui gêne le diagnostic en imagerie classique et un contraste exceptionnel. L'examen nécessite **moins de produit de contraste** et une quantité de rayons inférieure, pour **un résultat plus performant** qui permet aussi de s'abstenir d'autres examens invasifs tels que des coronarographies.

“

Le scanner à comptage photonique est caractérisé par une rupture technologique qui va profiter immédiatement à nos patients. La qualité d'image obtenue permet de livrer un diagnostic extrêmement fin, de lever les doutes et, en imagerie interventionnelle, de mieux visualiser les lésions et de mieux cibler les thérapies. Pour la recherche, cette machine est une mine publicitaire ! Le partenariat que nous engageons avec Siemens Healthineers est inédit en France : notre CHU sera le premier centre hospitalier à mener des travaux sur l'utilisation de cette imagerie spectrale exceptionnelle en radiologie interventionnelle.

Pr Romaric Loffroy,
Chef du pôle Imagerie

”

MOMENTS-CLÉS

LE CHU, AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES

Le 19 novembre 2025, le CHU Dijon Bourgogne a rejoint, lors d'une cérémonie officielle, **le club des hôpitaux ambassadeurs du don d'organes**. Une distinction accordée par le réseau Greffe +, collectif qui fédère plus de 400 associations œuvrant en faveur du don d'organes et qui a déjà "labellisé" plus de 800 communes françaises (parmi lesquelles Chevigny-Saint-Sauveur, Chalon-sur-Saône ou Nevers) mais aussi des hôpitaux, des entreprises, des pharmacies, des écoles... Le CHU se positionne ainsi parmi les acteurs publics et privés qui, partout en France, informent sur le don d'organes et sensibilisent le grand public.

L'enjeu : **RÉDUIRE LE REFUS DE PRÉLÈVEMENT.**

Seuls 6 148 patients ont reçu l'organe dont ils avaient besoin en 2025, et plus de 23 000 patients sont inscrits sur la liste d'attente au 1^{er} janvier 2026. Le manque de greffons ne cesse de croître d'année en année (23 000 en 2025 contre 19 000 en 2018), alors que la loi stipule que toute personne est réputée consentante au don, sauf refus exprimé par inscription au registre national des refus ou information de ses proches par écrit ou oralement avant son décès. Dans les faits, concrètement, plus d'un tiers des Français refusent le prélèvement d'organes sur le corps d'un proche, alors même que 74 % en 2025 se déclarent favorables au don de leurs propres organes post-mortem. Le refus atteint même 42 % des proches dans le cas de figure "Maastricht 3" (prélèvement après arrêt cardiaque suite à l'arrêt des traitements). Le don concerne également des personnes vivantes, spécifiquement pour le don du rein.

En devenant ambassadeur, le CHU s'engage à sensibiliser les patients, leurs proches mais aussi son personnel afin de réduire le nombre de refus et de faire en sorte que le don ne soit plus un sujet tabou.



#Faitesdesparents, 1^{re} ÉDITION À DIJON !

Le bus itinérant #Faitesdesparents fait étape à Dijon, pour la première fois, le 11 octobre 2025. L'opération vise à sensibiliser le grand public au don de gamètes (spermatozoïdes et ovocytes). Depuis l'évolution de la loi de bioéthique de 2021 qui a ouvert l'assistance médicale à la procréation aux femmes célibataires et aux couples de femmes, les besoins ont fortement augmenté. Fin 2024, en France, 10 600 personnes étaient en attente d'un don de spermatozoïdes pour 1 045 donneurs et 2 770 femmes espéraient un don d'ovocytes pour 929 donneuses. Une situation particulièrement critique en Bourgogne : l'Institut de la fertilité du CHU de Dijon n'a recensé que sept dons validés cette même année !



L'INSTITUT DE LA FERTILITÉ EST OPÉRATIONNEL

C'est un lieu inédit dans un hôpital public français ! L'Institut de la fertilité, **ouvert en 2024**, a fait l'objet d'une présentation officielle le 9 décembre 2025. L'occasion de rappeler que, dans ce bâtiment accolé à la maternité et à l'hôpital d'enfants, une équipe pluridisciplinaire reçoit les patients qui éprouvent des difficultés à procréer ou ceux qui souhaitent préserver leur fertilité. Salles de consultation, espaces techniques pour la préservation des gamètes, embryons et tissus gonadiques... **C'est un lieu à la fois accueillant, rassurant et doté des toutes dernières technologies**, qui se cache derrière une élégante façade tout de métal blanc vêtue. En moins de deux ans, 2 000 couples ou patientes y ont été reçus. L'objectif est, selon le principe de l'unité de lieu et de temps, l'ensemble des professionnels de santé qui pourront les accompagner dans leur projet de procréation : gynécologues, biologistes, sage-femmes, techniciens de laboratoire... La création de l'Institut de la fertilité, a-t-il été rappelé lors de l'événement de présentation, répond à la volonté du CHU de mieux prendre en charge ses patients et de leur faire bénéficier des dernières innovations, la structure étant l'une des meilleures de France au regard de ses résultats.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'UAPED

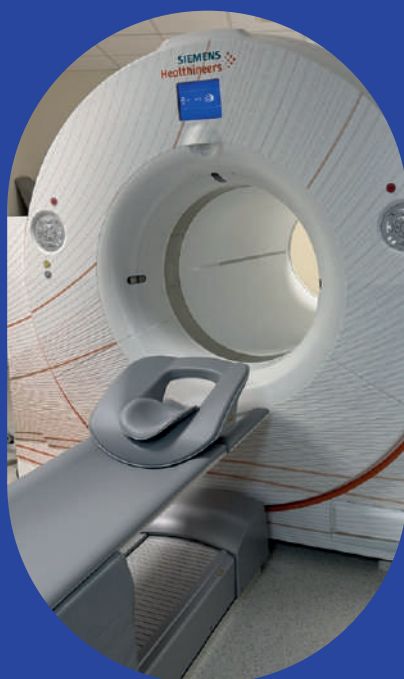
L'Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED) a intégré de nouveaux locaux, au deuxième étage de l'hôpital d'enfants. Cette unité a vocation à accueillir des enfants victimes de violences, dans un environnement adapté où ils bénéficient d'un accompagnement global, à la fois médical, médico-légal, social et judiciaire. Les locaux comprennent en effet des salles de consultation mais également une salle d'audition dotée d'une vitre sans teint où policiers et gendarmes spécialement formés peuvent mener les entretiens filmés nécessaires à leur enquête. Le service accueille chaque année 450 jeunes patients, mineurs de tous âges, majoritairement adressés par la justice et par d'autres acteurs (professionnels de santé, assistants sociaux...). L'environnement a été conçu tout spécialement pour que les enfants se sentent en sécurité et en sérénité : aquarium numérique dans la salle d'attente, mobilier coloré, livres et jeux, machine

à boissons proposant du chocolat chaud... Et un chien, Vox, nouveau membre du personnel tout à fait particulier qui, le 1^{er} septembre 2025, a intégré l'équipe : ce jeune Golden Retriever a pour mission d'accompagner les jeunes patients dès leur arrivée dans le service. « **Vox est un chien très sociable, il aime les câlins, il a un sens développé de l'empathie. Il vient au contact des enfants, en douceur, il va chercher leur regard pour les resécuriser, les apaiser, les rassurer, atténuer leur sentiment de solitude, contribuer aussi à libérer leur parole** », explique sa référente, Lauriane Fèvre, infirmière coordinatrice de l'UAPED. Vox a été formé par l'association Adap'ton chien, avec le soutien financier de La Voix de l'enfant ; Le Rotary Club Dijon Toison d'Or a contribué à l'achat de petits matériels et Purina ProPlan a offert deux ans de croquettes. Le mécénat est ouvert pour couvrir les frais liés à la présence de Vox.



UN TEP SCAN CORPS ENTIER POUR DIJON

C'est le troisième Tep Scan corps entier mis en service en France, et c'est à Dijon qu'il est installé grâce à l'engagement conjoint du CHU Dijon Bourgogne et du Centre Georges-François Leclerc qui se sont partagé l'investissement de 9 millions d'euros. Implanté au CGFL, cet appareil d'imagerie de pointe, présenté à la presse le 6 novembre 2025, permet de **renforcer l'efficacité du diagnostic, du suivi thérapeutique et de la recherche, notamment en cancérologie**. Concrètement, le Tep Scan corps entier s'avère particulièrement utile dans le dépistage des cancers (localisation et évaluation de la taille et de l'activité métabolique des tumeurs), dans l'évaluation de la réponse au traitement (en permettant la comparaison de l'activité métabolique avant et après la thérapie et donc l'ajustement éventuel du traitement) et dans la planification de la radiothérapie (en identifiant les zones à cibler). La machine, conçue et fabriquée par Siemens Healthineers, permet également de diagnostiquer des pathologies neurologiques (Alzheimer par exemple) et de repérer certaines maladies infectieuses ou inflammatoires.



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE CENTRE DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR



Le centre d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD) est installé dans de **nouveaux locaux entièrement rénovés, inaugurés le 26 juin 2025**. Ces locaux d'une centaine de mètres carrés se trouvent **dans le bâtiment Courtois**, à proximité des services d'urgence, offrant une belle visibilité au service. Le CETD y dispose désormais de six salles de consultation et de quatre lits d'hospitalisation de jour. Ces lits permettent la mise en œuvre sur place de traitements utilisant la kétamine, la toxine botulique ou encore le Qutenza®.

UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Le CETD est un centre de traitement de la douleur labellisé par l'ARS depuis 2017. Il propose **une approche pluridisciplinaire**, grâce à une équipe composée de 5 médecins, 4 infirmières, 2 psychologues et 1 kinésithérapeute, qui s'appuie sur les compétences de professionnels spécialisés des différents services du CHU (neurologues, rhumatologues, gynécologues, endocrinologues...). Sa file active se compose de 1 700 patients de tous âges, atteints de pathologies variées (cancers, endométriose, sclérose en plaques...) et souffrant de douleurs chroniques : migraines et autres céphalées, douleurs post-opératoires, douleurs articulaires (hanches, épaules, genoux), ou encore douleurs neuropathiques, y compris lorsque la cause n'est pas formellement diagnostiquée.

DES TECHNIQUES DE SOINS DIVERSIFIÉES

Le CETD déploie des **traitements allopathiques, mais également physiques** : kinésithérapie, ostéopathie, mésothérapie, neurostimulation électrique transcutanée, ou encore la puncture sèche - technique développée à Dijon consistant à utiliser une aiguille pour assouplir un muscle. La photobiomodulation antalgique rouge et infrarouge y est régulièrement associée. Les patients se voient enfin proposer des approches psychologiques (hypnose, Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements Oculaires (EMDR) et sont accompagnés dans leur hygiène de vie (alimentation, sommeil, activité physique...).

“

Des solutions existent pour réduire les douleurs chroniques ressenties par certains patients ; ces douleurs constituent de véritables maladies, nécessitant une approche pluridisciplinaire telle que peut l'offrir le CHU. Notre centre propose des traitements qui combinent nécessairement plusieurs dimensions : chimique, physique et mentale. Et ce, qu'il s'agisse de douleur nociceptive — dont l'origine est clairement identifiable, par exemple un accident ou un choc —, de douleur neuropathique, en lien avec les nerfs, ou de douleur nociplastique, diffuse et sans cause retrouvée.

Dr Philippe Rault,
responsable du CETD

”

Accueil • Soins • Écoute

LA MAISON DES FEMMES - SANTÉ CÔTE-D'OR OUVRE SES PORTES À TALANT



Dédié à l'accueil des femmes victimes de violences et de mutilations sexuelles, ce nouvel espace porté par une équipe de professionnels du CHU est basé à la clinique Bénigne-Joly.

En 2023, en France, 93 femmes sont mortes sous les coups d'hommes violents et 320 ont fait l'objet d'une tentative de féminicide. On estime par ailleurs que 140 000 femmes sont excisées en France. C'est face à l'ampleur des violences touchant les femmes qu'ont été créées les Maisons des femmes, à l'initiative en 2016 de la Dre Ghada Hatem à Saint-Denis en région parisienne. Depuis le concept a essaimé dans une trentaine de villes. **Lieu d'accueil confidentiel et sécurisé, de consultation, de prévention et d'orientation**, la Maison des femmes – Santé Côte-d'Or reçoit toutes les femmes en difficulté, confrontées à des violences conjugales mais aussi à une grossesse non-désirée, à un mariage forcé ou à une mutilation sexuelle ; elle propose également un suivi gynécologique à des femmes qui n'en bénéficient pas auprès d'un professionnel de ville.

La Maison des femmes – Santé Côte-d'Or a ouvert ses portes en juin 2025, sur 200 mètres carrés, avec un accès indépendant de celui de la clinique de Talant. **Elle est tenue par des personnels du CHU** : médecins légistes, psychologues, assistantes sociales, infirmières, sage-femme, gynécologue. Un bureau est prévu pour des permanences d'associations d'aide aux victimes, mais aussi pour accueillir des officiers de police ou de gendarmerie recueillant les plaintes. **Les femmes peuvent se présenter spontanément, ou être orientées par leur médecin**, les services sociaux ou les associations, indépendamment de toute réquisition judiciaire ; elles seront reçues sur rendez-vous, bénéficieront d'une consultation de médecine légale, d'examens de santé, d'une consultation sociale et d'un bilan psychologique. Une prise en charge globale donc, qui fait la particularité de cette maison, soutenue par une association que préside le Dr Bruno Bègue, chef du service de médecine légale du CHU.



“

Ici, on ne juge pas. On accueille. On soigne. On écoute. On tisse autour de chaque femme un cercle de confiance. On l'aide à retrouver sa force, sa voix, sa dignité. Le courage d'une femme rencontre alors celui des autres : celui des soignants, des juristes, des psychologues, de toutes celles et ceux qui refusent la fatalité. Et ce courage-là devient collectif. Il se multiplie. Il se transmet.

Claudie Haigueré,
spationaute, docteure en médecine diplômée de l'université de Bourgogne,
marraine de la Maison des femmes – Santé Côte-d'Or

”

UN NOUVEAU BÂTIMENT D'EHPAD À CHAMPMAILLOT

Le nouveau bâtiment d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du site de Champmaillot ouvre ses portes en juin, offrant aux patients un lieu à haute qualité de vie.

Inauguré le 4 novembre, **ce bâtiment en service depuis fin juin compte 90 chambres** sur trois niveaux et près de 5 800 mètres carrés. Sa construction a représenté un investissement de 14,8 millions d'euros et a bénéficié du soutien financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et du Conseil départemental de la Côte-d'Or, en plus des fonds propres du CHU.

La conception en a été confiée au cabinet parisien Alain Janiaud, spécialisé en architecture hospitalière, associé au Dijonnais Art & Fact.

Les nouvelles chambres, vastes (22 m² chacune), sont toutes individuelles (deux par niveau sont communicantes, pour des couples le souhaitant) et disposent toutes d'une salle de bains. Atmosphère lumineuse et apaisée, larges espaces communs, murs blancs et éléments en bois clair, signalétique adaptée à la basse vision : **le bâtiment garantit à ses résidents ainsi qu'aux personnels des conditions de vie et de travail des plus agréables.** Grâce à leur exposition, à leur isolation et à leur système de ventilation, les locaux sont protégés des fortes chaleurs. Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent une salle de kinésithérapie, un salon de coiffure, une cuisine accessible aux familles, une salle polyvalente et une salle d'activités. À chacun des trois autres niveaux, se trouvent une salle de restauration avec terrasse et 30 chambres, dont 15, au rez-de-chaussée haut, d'unité de vie protégée accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Lits médicalisés, dispositifs d'alerte en cas de chute, rails au plafond pour aider au levage... : cet EHPAD offre aux résidents des équipements et une prise en charge dignes de son époque et d'un établissement hospitalier.



Ce nouveau bâtiment répond pleinement aux trois objectifs que nous en attendions : offrir une meilleure qualité de vie aux résidents, accueillir leurs proches dans des conditions optimales et garantir aux professionnels des conditions de travail améliorées. Il répond aux exigences d'un lieu à caractère hôtelier, accueillant des résidents et non des patients, mais il est bel et bien situé au sein du CHU, ce qui permet à ces résidents de bénéficier d'une présence sanitaire constante et d'équipements et de services dignes d'un grand hôpital.

Pr Patrick Manckoundia,
chef du pôle personnes âgées





NÉONATOLOGIE : L'HOSPITALISATION À DOMICILE EST OPÉRATIONNELLE

Depuis le 29 septembre 2025, certains petits patients du service de médecine néonatale sont hospitalisés... chez eux, chez leurs parents ou éventuellement chez un proche de la famille.

« **L'hospitalisation à domicile néonatale, mise en place dans certaines conditions précises, remet le patient au centre de la prise en charge,** souligne le Dr Denis Semama, chef du service de Pédiatrie néonatale et réanimations, porteur du projet depuis plus de 10 ans. *Elle est le cœur des soins de soutien au développement.* » Une philosophie qui vise à **remettre l'enfant et ses parents au centre de la prise en charge, à réduire le stress des nouveau-nés et à améliorer le développement de leurs compétences.** « *Les études ont prouvé que, plus l'enfant passe du temps avec ses parents, mieux il évolue* », rappelle la Dre Isabelle Barnier, médecin référent de l'HAD en Néonatalogie.



Les études ont prouvé que, plus l'enfant passe du temps avec ses parents, mieux il évolue



Delphine Boucherot, infirmière puéricultrice, référente du service et auteure d'un mémoire sur l'HAD néonatale en 2011. Les parents reçoivent la visite quotidienne d'une infirmière, et se

rendent à l'hôpital une fois par semaine pour une visite médicale. « *L'HAD est menée selon des règles précises et entourée d'une sécurité maximale* »,

assure Isabelle Barnier.

Mise en place pour la première fois en France à Toulouse en mai 2008, l'HAD néonatale a, depuis, fait ses preuves dans plusieurs régions. **Pendant les trois premiers mois, le dispositif a pu être déployé pour 12 nouveau-nés du CHU Dijon Bourgogne.** Il mobilise deux infirmières à temps plein et neuf autres qui y consacrent une partie de leur temps. « *Tous les parents qui ont accepté cette prise en charge se sont montrés extrêmement satisfaits* », souligne le Dr Denis Semama. L'HAD néonatale pourrait, dans les prochains mois, être élargie à d'autres enfants, par exemple à ceux de l'unité Kangourou ou à des enfants qui ont besoin d'oxygène. « *L'objectif, c'est la santé de l'enfant et le service rendu, insiste le chef de service. Grâce à l'HAD, les parents redeviennent les premiers acteurs de la santé de leur enfant. Une hospitalisation réussie, c'est quand ils nous oublient !* »

L'équipe médicale propose l'HAD aux parents quand les critères requis sont rassemblés : « *Il y a des critères d'âge, de terme, de stabilité médicale du bébé, de distance au CHU (elle doit être inférieure à 40 km)... Il faut que le domicile soit situé dans une commune figurant sur la liste établie par l'Agence Régionale de Santé, et qu'il soit adapté à l'HAD. Enfin, les parents doivent être volontaires bien sûr, et formés à la connaissance des matériels, aux gestes d'urgence, aux soins de puériculture...* », détaille



UNE UNITÉ INNOVANTE POUR L'ALLAITEMENT MATERNEL



Le CHU Dijon Bourgogne s'est doté en 2025 d'une **équipe ressource transversale dédiée à l'accompagnement des mères souhaitant allaiter leur nouveau-né**. Portée par la Dre Sophie Bert-Vignon, cette unité innovante répond à un enjeu majeur de santé publique : reconnu pour ses nombreux bénéfices sur la santé physique et mentale de la mère et du bébé, l'allaitement maternel reste cependant confronté à des difficultés pratiques et organisationnelles. Si 81 % des mères ayant accouché à la maternité du CHU affirment vouloir allaiter, elles se retrouvent souvent face à des obstacles qui compromettent parfois l'allaitement. Le CHU Dijon Bourgogne a donc créé cette unité innovante, dédiée à la promotion et au soutien de l'allaitement maternel. Un projet qui s'inscrit dans le projet d'établissement et qui doit être déployé d'ici à 2027, dans le respect des objectifs du Programme national nutrition santé et des recommandations des 1 000 premiers jours.

DES PROFESSIONNELLES RECONNUES

L'unité ressource, commune à la maternité et à l'hôpital d'enfants, est composée de professionnelles de santé formées spécifiquement à l'allaitement, à savoir titulaires du DULHAM (Diplôme Universitaire "Lactation humaine et allaitement maternel"). Ses missions consistent à **former en continu les équipes hospitalières à la prise en charge des mères allaitantes, à intervenir directement auprès des femmes, en consultation ou en hospitalisation, à créer un réseau de coordination entre les établissements** du groupement hospitalier de territoire Côte-d'Or Haute-Marne (GHT 21-52) et les professionnels de santé de ville, à **assurer un suivi personnalisé grâce à une permanence téléphonique SOS Allaitement**, et à **développer des actions de recherche clinique** et des indicateurs d'évaluation pour mesurer les impacts du projet.



Objectifs du programme :

- améliorer la qualité du service rendu aux famille, accompagner les mamans dans un parcours d'allaitement réussi, valoriser les professionnels de santé de la petite enfance face à des offres de service non-encadrées, et renforcer les liens entre les acteurs du territoire au profit d'un enjeu fort de santé publique.



#2 RECHERCHE



LE MOT DU
PR YANNICK BÉJOT,
Vice-président
recherche
du directoire



Un engagement pour la recherche

L'année 2025 a été marquée par le déploiement de notre **nouvelle gouvernance de la recherche**, destinée à faciliter et à fluidifier le parcours de nos équipes de recherche mais également à renforcer la visibilité et le rayonnement de la recherche du CHU. Dès le printemps, nous avons organisé les **dialogues stratégiques** qui, désormais, structurent l'élaboration des programmes de recherche. À raison de deux dialogues pour chacun de nos quatre axes de recherche et pour les thématiques du domaine d'émergence, ces dialogues permettent d'**identifier les enjeux et les moyens nécessaires à la réussite des projets**.

Il y a toutefois une vie en-dehors des axes et du domaine d'émergence : la "voie rapide" permet d'activer des projets simples en toute réactivité. Un comité scientifique composé d'une dizaine de chercheurs – que je remercie pour leur mobilisation – étudient par ailleurs l'opportunité d'engager des programmes de recherche qui n'entreraient pas dans les axes prioritaires définis dans la cartographie.

La recherche requiert des moyens. Tandis que le projet d'un bâtiment dédié à la recherche au CHU connaît des avancées décisives, **je me réjouis de la mise en service, en 2025, de notre entrepôt de données de santé (Erebia)** et de la décision de recruter deux équivalents-temps plein de biostatisticiens, qui apporteront leurs compétences à nos équipes de recherche.

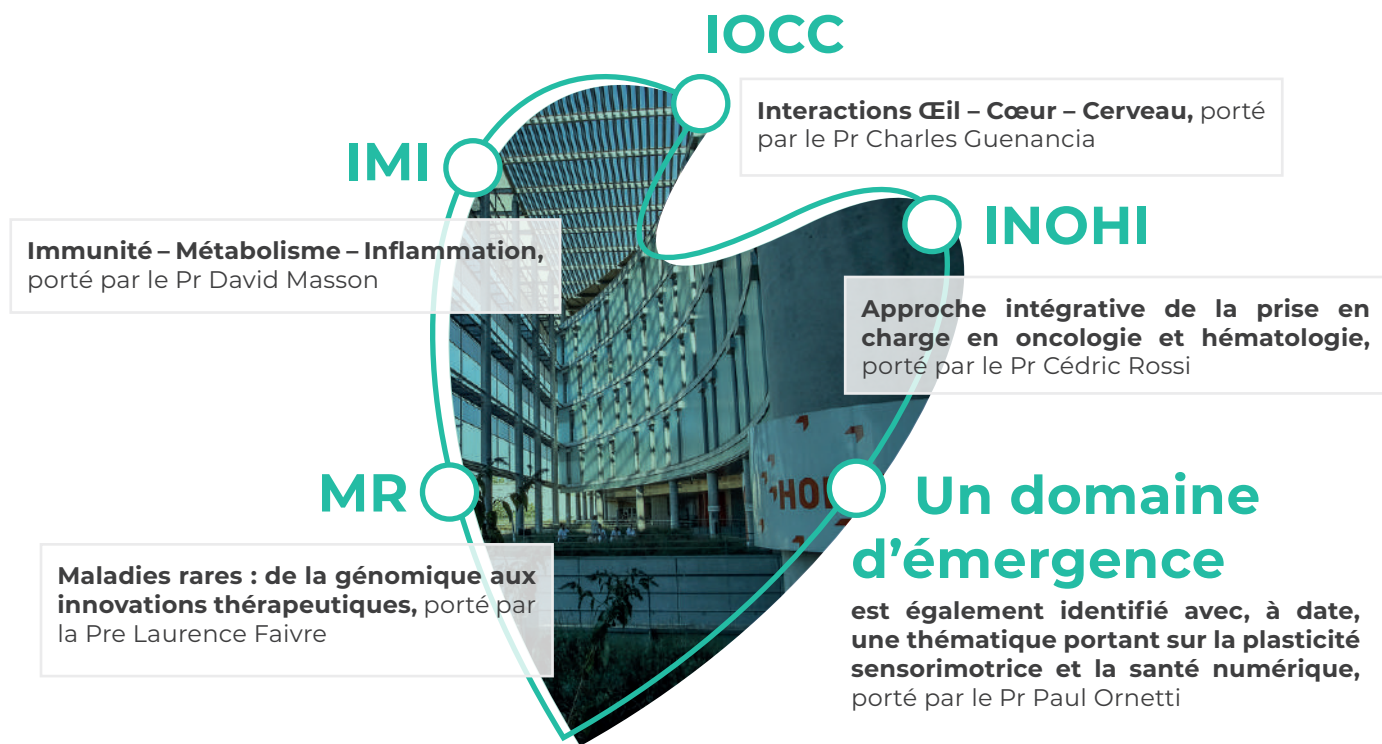
La recherche est plus que jamais affirmée comme un des piliers majeurs de l'activité du CHU. Le bureau stratégique constitué autour du vice-président recherche, composé des porteurs d'axe et de chercheurs, contribue à soutenir la stratégie de l'établissement en matière de recherche et à améliorer notre représentativité auprès des acteurs du site hospitalo-universitaire. Lequel s'est structuré au sein de **l'Université Bourgogne Europe** que l'ensemble des chercheurs du CHU s'engagent à mettre en valeur à travers les articles scientifiques qu'ils publient. Nous sommes fiers de participer à l'inscription de ce nouvel établissement public expérimental dans le paysage international de la recherche médicale.



UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE DE LA RECHERCHE AU **CHU**

Le projet d'établissement 2024-2028 a fixé pour ambition de **renforcer la recherche menée au CHU, autour d'axes de recherche clairement identifiés** sur lesquels l'établissement a les moyens de bénéficier d'une visibilité au moins nationale. La définition de cette nouvelle cartographie va permettre d'élargir et d'approfondir les partenariats déjà engagés et d'accompagner des thématiques émergentes.

À l'issue d'un travail mené en concertation, avec la communauté des chercheurs d'une part, avec les acteurs de la recherche en santé du site dijonnais d'autre part, **une nouvelle cartographie scientifique a donc été élaborée**. Elle permet au CHU de se structurer autour d'un socle commun : **"Stratégies innovantes en prévention"** et de se positionner sur des thématiques de recherche d'envergure nationale et internationale, directement issues des travaux menés depuis plusieurs années par les chercheurs du CHU, qu'il s'agisse de travaux exploratoires ou de projets déjà lauréats d'appels à projets :



La structuration de cette dynamique scientifique permettra de **nouer des partenariats ambitieux** et de positionner le CHU comme l'**un des établissements de santé leaders nationaux en recherche et innovation**, dans une perspective à 10 ans.

Une stratégie intégrée à celle du grand campus dijonnais

L'intégration du CHU au sein de l'établissement public expérimental (EPE) Université Bourgogne Europe permettra de mutualiser les forces scientifiques du site dijonnais au service d'une recherche translationnelle d'excellence. Ce modèle intégré, alliant recherche dans le soin et soin dans la recherche, est au cœur de l'identité dijonnaise.

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RECHERCHE

Le nouveau dispositif institutionnel d'accompagnement des projets de recherche a été défini et déployé en 2025. Il repose, comme le nouveau système de gouvernance des projets de l'établissement, sur **les principes de confiance et de décentralisation des décisions**. Il comporte deux volets :

- **Un cycle annuel de dialogues stratégiques**, qui définit la planification et la décision globale en matière de recherche : ces dialogues entre les axes et la gouvernance du CHU sont des temps privilégiés permettant d'identifier les enjeux et d'évaluer les moyens nécessaires.
- **Un traitement continu des projets tout au long de l'année**, pour s'adapter au rythme des appels à projets, avec un circuit court pour les projets monocentriques de recherche impliquant la personne humaine (RIPH) de catégorie 3 ou hors RIPH et, d'autre part, un circuit standard pour les autres projets. Dans ce dernier circuit intervient un comité scientifique, qui valide l'opportunité scientifique du projet, et une commission technique interdisciplinaire, qui accompagne les porteurs dans la construction de leur projet (approche budgétaire, technique et réglementaire) avant le dépôt.

Cette organisation favorise la coordination, la réactivité et la cohérence institutionnelle des activités de recherche au sein du CHU Dijon Bourgogne. **Les projets retenus bénéficient de l'appui des entités internes spécialisées dans la recherche** que sont la direction de la recherche et de l'innovation et le centre d'investigation clinique, acteurs d'une plateforme d'aide méthodologique.

La recherche au CHU bénéficie également, depuis septembre 2025, de la mise en service de l'entrepôt de données de l'établissement Erebia.



RIPH, mode d'emploi

La loi Jardé de 2012, applicable depuis 2016, définit les Recherches impliquant la personne humaine (RIPH) comme des recherches organisées et pratiquées sur des personnes volontaires saines ou malades, en vue du développement des connaissances biologiques ou médicales. Et les classe en trois catégories : interventionnelles ou "à risque", peu interventionnelles ou à "faible risque", peu ou pas interventionnelles et donc "sans risque".

L'ENTREPÔT DE DONNÉES DE SANTÉ DU CHU EST LANCÉ

NOM DE CODE : EREBIA

Entrepôt pour la recherche, la business intelligence et l'intelligence artificielle

Erebia, c'est l'entrepôt de données de santé (EDS) du CHU Dijon Bourgogne. Il a été officiellement mis en production le 18 avril 2025, se réjouit Igor Marcout, responsable équipe data à la direction des services numériques (DSN) du CHU. Le projet a d'abord mûri dans le cadre d'une réflexion interrégionale lancée en 2017 avec la région Grand Est. Dijon avait fait le choix de créer son EDS et avait lancé réellement sa démarche en 2021, peu avant la publication de l'appel à projets **"Accompagnement et soutien à la constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers"** du gouvernement, dont il a été lauréat. Ce financement de Bpifrance et de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) avait permis de boucler le projet en apportant 50 % du financement total nécessaire (3 millions d'euros), souligne la Dre Anne-Sophie Mariet, responsable médicale de l'entrepôt.

Le choix du CHU a porté aussi sur un EDS "maison", l'option consistant à confier la construction de l'entrepôt à un prestataire privé ayant été finalement abandonnée.

« Le prototype que nous avons créé en 2022 a apporté des résultats prometteurs, permettant le lancement de la construction à partir du printemps 2023, rappelle le Dr Melchior de Giraud d'Agay, médecin de l'entrepôt. Il a fallu en parallèle obtenir l'autorisation de la Cnil

(Commission nationale de l'informatique et des libertés) en octobre 2024, avant la mise en production en avril 2025, permettant l'intégration des premières données. » Le projet a été mené par la DSN et la déléguée à la protection des données, en lien avec le service de biostatistiques et d'information médicale (SBIM) et la direction de la recherche et de l'innovation (DRI), avec l'appui technique de la société dijonnaise Atol-CD.

Concrètement, Erebia est une infrastructure qui permet d'**héberger des données de santé et les outils libres nécessaires à leur gestion et à leur réutilisation**, le tout dans un environnement hautement sécurisé. *« C'est un concentrateur de données de santé issues de différentes sources médicales, facilitant leur récolte et leur interopérabilité, souligne le Dr Melchior de Giraud d'Agay. Nous hébergeons uniquement des données de santé, produites par le CHU, émanant des dossiers patients informatisés mais pseudonymisées, intégrées dans l'EDS dans un but bien précis, par exemple de recherche ou de veille sanitaire. »* Les patients sont informés que leurs données sont utilisées dans ce cadre, et peuvent refuser. L'utilisation de ces données est strictement encadrée, et les données ne peuvent quitter l'entrepôt.



Les premiers projets servis par Erebia

- *Orchidée : création d'un réseau de veille sanitaire par Santé Publique France avec 26 CHU*
- *French PARADISE : projet promu par le CHRU de Nancy*

En 2026, une quinzaine de projets de recherche pourraient utiliser l'entrepôt de données de santé du CHU Dijon Bourgogne.





Axe 1

IMMUNITÉ - MÉTABOLISME - INFLAMMATION

TRAITEMENT PAR CORTICOÏDES AU COURS DE LA MALADIE DE HORTON : COMMENT L'ARRÊTER ?

Depuis plusieurs années déjà, le Pr Maxime Samson, du service de médecine interne et immunologie clinique, s'intéresse au **traitement de la maladie de Horton**, également appelée "artérite à cellules géantes". Cette pathologie rare – une dizaine de nouveaux cas à Dijon chaque année – touche des sujets de plus de 50 ans uniquement, plus particulièrement âgés de 70 à 80 ans : **cette vascularite aigüe s'attaque aux artères de gros calibre** (aorte, artères céphaliques...), provoquant fatigue, amaigrissement, violents maux de tête... Le diagnostic inflammatoire est confirmé par une prise de sang montrant une inflammation systémique et surtout par des examens "prouvant" l'existence de la vascularite reposant sur l'analyse d'un fragment d'artère temporale (biopsie) ou sur un examen d'imagerie vasculaire (souvent l'écho-Doppler ou le TEP scanner). Le traitement repose sur l'administration de cortisone à forte dose, préconisé en urgence afin d'éviter des conséquences graves sur la vascularisation de l'œil. **« Ce traitement est efficace mais il crée une dépendance du patient, il peut entraîner des effets secondaires et il n'est pas facile de l'arrêter, explique le Pr Maxime Samson. C'est pourquoi nous travaillons sur l'identification de solutions alternatives. »**

Le projet conduit avec l'UMR 1098 Right ("Regulation of Immunity for therapeutic innovation in Graft, Host, Tumoral and inflammatory-associated diseases", Inserm 1098) s'est concentré sur une cytokine spécifique (Interleukine-17) et les résultats ont montré que celle-ci activait les cellules présentes dans la paroi artérielle amplifiant ainsi la réponse inflammatoire via notamment la production d'une autre cytokine (Interleukine-6), qui est une cible thérapeutique importante au cours de la maladie de Horton. **En septembre 2025, l'équipe du Pr Samson a publié les résultats intéressants de cette recherche dans la revue de référence Arthritis & Rheumatology.**



Le diagnostic et la prise en charge rapides de la maladie de Horton doivent permettre d'éviter des complications graves, ophtalmiques et neurologiques. L'autre enjeu, à moyen ou long terme, consiste à maintenir la rémission de la pathologie, avec la plus petite dose voire sans corticoïde.

Pr Maxime Samson

médecin interniste, président du Conseil scientifique du GEFA (Groupe Français d'Étude des Artérites des gros vaisseaux) vice-président du Groupe Français d'Étude des Vascularites (GFEV)





Axe 2

INTERACTIONS ŒIL-CŒUR-CERVEAU

RETIN-ACS : QUAND NOS YEUX TRADUISENT L'ÉTAT DE NOS VAISSEAUX

Les services d'ophtalmologie et de cardiologie du CHU Dijon Bourgogne, appuyés par le centre d'investigation clinique (Dr Antoine Journé), coopèrent depuis une dizaine d'années sur un **programme de recherche visant à démontrer et à tirer profit du lien entre la densité vasculaire rétinienne et le risque cardiovasculaire**. Un article est en cours de publication dans la presse scientifique en 2026, par l'équipe du CHU : Prs Louis Arnould et Catherine Creuzot-Garcher (ophtalmologie), Pr Charles Guenancia et Dr Thibaut Pommier (cardiologie).

« L'hypothèse était que, si l'on constate une moindre densité vasculaire dans la rétine au moment d'un infarctus du myocarde, les risques de récurrence sont accrus à cinq ans, sous forme d'un autre infarctus, ou d'un AVC, résume le Dr Thibaut Pommier. Nous souhaitons ainsi démontrer l'existence d'un continuum entre les atteintes micro- et macro-vasculaires, avec cette idée que les anomalies micro-vasculaires peuvent précéder des complications macro-vasculaires plus sévères. »

Un premier projet de recherche, coordonné par le Pr Charles Guenancia à partir de 2018, avait porté sur 300 patients victimes d'un infarctus. Le suivi à cinq ans avait concerné, sur cette cohorte initiale, 266 patients. Le projet de recherche RETINA-MI, en attente de financement, a pour objectif d'aller plus loin, en s'intéressant à une cohorte de plus de 1 000 patients à inclure dans une dizaine de centres hospitaliers français.

L'objectif du projet est de déboucher sur l'élaboration de stratégies de prévention personnalisées pour les patients à risques : *« Les patients atteints d'un infarctus dont la rétine révèle une densité vasculaire abaissée pourraient bénéficier d'une prise en charge renforcée, d'une prévention plus intensive, ciblant de manière plus agressive une réduction du cholestérol, du poids ou de la pression artérielle, à travers une rééducation cardiologique plus soutenue, une administration prolongée du traitement antiplaquettaire, un plus grand nombre de consultations de suivi... »*, explique le Dr Pommier. La cohorte serait ainsi suivie pendant deux à trois ans pour valider les effets de cette stratégie de prévention renforcée.





Axe 3

APPROCHE INTÉGRATIVE DE LA PRISE EN CHARGE EN ONCOLOGIE ET HÉMATOLOGIE

PROJET CTDNA : LE CHU PIONNIER D'UNE TECHNIQUE DE DIAGNOSTIC ET DE SUIVI DES LYMPHOMES

De son séjour de trois ans et demi à l'université de Stanford, auprès du leader mondial de cette technique (Pr Alizadeh), le Pr Cédric Rossi a ramené l'expertise nécessaire au déploiement, au CHU Dijon Bourgogne, de la "biopsie liquide", qui consiste à identifier, dans le sang, des morceaux d'ADN relâchés par des cellules tumorales. **« Nous pouvons ainsi, avec une simple prise de sang, diagnostiquer des cancers, en particulier des lymphomes, choisir la thérapie adaptée aux anomalies retrouvées au niveau de ces morceaux d'ADN d'un patient donné puis suivre l'effet de cette thérapie »**, explique-t-il. Le projet ctDNA (Circulating Tumoral DNA, ou ADN tumoral circulant) nécessite une chaîne de compétences dont le CHU est l'un des rares établissements européens à disposer, pour extraire les morceaux d'ADN, les "capturer" puis les séquencer et analyser les données bio-informatiques obtenues. L'unité de recherche clinique du service d'hématologie (Pr Bastie) s'appuie pour cela sur l'équipe du laboratoire IGEO (*Innovation in Genetics and Epigenetics in Oncology*, Pr Maynadié et Callanan, Dr Guy et Rampon). En 2025, deux communications ont été livrées lors de congrès internationaux. Et le projet prend désormais une envergure nationale, dans le cadre de la plateforme French Connect (Carnot CALYM).

LA RÉALITÉ AUGMENTÉE AU SERVICE DE LA CHIRURGIE

Comment un système de réalité augmentée pourrait-il aider les praticiens lors de la chirurgie carcinologique de la cavité buccale ? **« L'enjeu, lors d'une opération sur une tumeur de la cavité buccale avec atteinte osseuse, c'est de ne pas retirer trop d'os afin d'éviter des séquelles esthétiques et fonctionnelles qui pénalisent la vie du patient (respiration, phonation ou déglutition), tout en effectuant une exérèse carcinologique complète et satisfaisante »**, explique la Dre Caroline Guigou, praticienne hospitalière au service ORL et chirurgie cervico-faciale du CHU. Le projet de recherche qu'elle lance en 2025, en lien avec l'Institut de chimie moléculaire de l'Université Bourgogne Europe (ICMUB, UMR CNRS 6302, Dr Alain Lalande) et la Plateforme d'innovation technologique (PIT, CIC, Inserm 1432, Dr Paul Ornetti, Mrs Nicolas Frénot et Mathieu Gueugnon), consiste à concevoir un dispositif de réalité augmentée aidant le chirurgien dans son geste lors de la réalisation d'ostéotomies. Les premiers tests, encourageants, ont été réalisés sur des têtes cadavériques de cochon. Ils pourraient aboutir à un déploiement de la solution en bloc opératoire à l'horizon 2027.

Caroline Guigou engage parallèlement un autre projet de recherche, avec le Pr Bertrand Collin (plateforme IMATHERA, *preclinical IMAGING and radiation THERAPy*, CGFL), dont l'objectif est d'utiliser la radiothérapie interne vectorisée pour le traitement des tumeurs ORL.



Axe 4

MALADIES RARES : DE LA GÉNOMIQUE AUX INNOVATIONS THÉRAPEUTIQUES

PERIGENOMED : PHASE 1 BIEN ENGAGÉE, PHASE 2 PRÊTE AU LANCEMENT

PERIGENOMED (*Perinatal Genomics Medicine*) est un programme de recherche promu par le CHU Dijon Bourgogne et piloté par les Prs Christel Thauvin (cheffe du laboratoire de génomique médicale), Christine Biquet (coordinatrice du Centre d'Investigation Clinique de Dijon – Inserm CIC1432), Frédéric Huet (chef du service de pédiatrie) et Laurence Faivre (cheffe du centre de génétique clinique). Son ambition est d'évaluer l'intérêt d'intégrer le séquençage du génome au dépistage néonatal (DNN) pour **détecter, dans les 28 premiers jours de vie et avant toute expression clinique, plusieurs centaines de maladies génétiques rares et graves**. L'objectif est de rendre possible une intervention thérapeutique ou une prise en charge suffisamment précoce pour en transformer le pronostic. Elle est découpée en deux phases : une pilote au sein de maternités de CHU des FHU TRANSLAD et GenOMedS (phase 1), puis une préfiguratrice en Bourgogne-Franche-Comté (phase 2)

Objectif de la phase 1 : évaluer la faisabilité et l'acceptabilité d'une extension du DNN par séquençage du génome et la mise en place des circuits. En 2025, **elle a connu des avancées déterminantes : les 680 inclusions réalisées précocement à Dijon** dès 2024 ont permis les premières analyses et l'ajustement du dispositif ; les inclusions sont désormais achevées à Besançon, à Rennes et à Nantes, et se poursuivent à Angers pour atteindre 2 500 participants. **Les premières conclusions sur la cohorte dijonnaise indiquent qu'une large majorité des parents (73 %) donnent leur accord au dépistage** ; parmi eux, 88 % sont favorables à un dépistage des 400 pathologies traitables ainsi que des 400 pathologies actionnables ; 1,5 % des patients ont été dépistés positifs à une pathologie, ce qui est conforme aux statistiques étrangères disponibles. Cette première phrase a été possible grâce à l'engagement de l'AFM Téléthon, d'Axa et de la société Illumina, fabricant du séquenceur, pour un total de 3 millions d'euros environ.

En 2025, par ailleurs, **la phase 2 a obtenu un financement de 11 millions d'euros de Bpifrance**. La phase 2 aura donc bien lieu, avec la Bourgogne-Franche-Comté en territoire préfigurateur. Elle consistera à évaluer la mise en œuvre du DNN génomique à grande échelle, en conditions territoriales réelles, et d'en mesurer les impacts cliniques, organisationnels, médico-économiques et sociétaux, en vue d'un éventuel déploiement national. 19 000 nouveau-nés des maternités de cinq départements de la région seront inclus.

PERIGENOMED 2 est porté par un consortium public-privé associant le CHU Dijon Bourgogne et la fédération hospitalo-universitaire TRANSLAD, Illumina, SeqOne, le Collecteur Analyseur de Données, l'Université Bourgogne Europe et l'Université de Toulouse. Il bénéficie de l'appui de la Banque nationale de données maladies rares, du Pôle de psychologie sociale de l'Université Lyon II et des sociétés Cemka et Synops.



Nos résultats sont très attendus. Nous avons reçu pas moins d'une quarantaine d'invitations à venir présenter PERIGENOMED dans des journées scientifiques ou des colloques. Les tout premiers résultats à Dijon (phase 1) montrent que les parents sont largement favorables au dépistage néonatal élargi. Mais ceux qui refusent avancent des motifs parfaitement compréhensibles et entendables. Pour des pathologies telles que l'hypercholestérolémie, les traitements permettent de ramener l'espérance de vie au même niveau que la population générale.

Pre Laurence Faivre,
cheffe du centre de génétique
clinique du CHU





Domaine d'émergence

PLASTICITÉ SENSORIMOTRICE ET SANTÉ NUMÉRIQUE

PROJETS IMPROVE ET SPACE-TIC

Les projets IMPROVE et SPACE-TIC développés de la plateforme d'investigation technologique du CIC-P du CHU visent à **mieux comprendre les mécanismes de la spasticité, complication fréquente après un AVC, pour mieux la prévenir et améliorer sa prise en charge.**

Près de la moitié des personnes survivant à un accident vasculaire cérébral (AVC) développent, dans le mois suivant, des troubles musculaires pouvant évoluer vers une spasticité (rigidité ou raideur anormale des muscles). Ce phénomène reste aujourd'hui encore mal expliqué et les options thérapeutiques demeurent très limitées. C'est le sujet d'étude d'une équipe de la Plateforme d'investigation technologique (PIT - coordination : Pr Paul Ornetti et Dr Mathieu Gueugnon), unité du Centre d'Investigation Clinique (CIC Inserm 1432) du CHU Dijon Bourgogne, en lien avec l'unité Inserm U1093 CAPS (Cognition, Action, et Plasticité Sensorimotrice – Pr Charalambos Papaxanthis) et avec la société Bioserenity (qui a fourni les dispositifs d'électroencéphalographie portables nécessaires au projet). Au cœur de ces recherches, la neuromodulation périphérique constitue une piste prometteuse pour investiguer et mieux traiter la spasticité. Sophie Julliard, kinésithérapeute, première chercheuse à temps plein dans cette discipline recrutée au CHU, pilote ces projets. Anastasia Demina, médecin en addictologie, porte avec elle cette thématique autour de la neuromodulation, explorant également son application chez des patients souffrant de troubles addictifs.

Sophie Julliard confie son sentiment d'impuissance face à des patients qui, après un AVC, présentent une hémiplégie pour laquelle les solutions de prise en charge restent très limitées. Deux programmes ont été engagés : **SPACE-TIC vise à améliorer l'évaluation de la spasticité** grâce au développement d'une méthodologie instrumentée innovante ; **IMPROVE a pour objectif de comprendre et de traiter la spasticité**, en utilisant la neuromodulation (utilisation de vibreurs appliqués sur le bras afin de stimuler muscles et nerfs).

En 2025, Sophie Julliard a soutenu avec succès sa thèse de sciences consacrée à ces travaux, **présentant les résultats préliminaires des études IMPROVE et SPACE-TIC**, et a publié un premier article sur les effets des vibrations chez des sujets sains. L'article princeps de l'étude SPACE-TICS sera publié en 2026. IMPROVE a déjà inclus 50 patients du CHU Dijon Bourgogne et du centre hospitalier de Chalon-sur-Saône – pour le finaliser, il est prévu l'inclusion de 50 patients supplémentaires d'ici à mars 2027.



“

Nous souhaitons identifier les biomarqueurs de la spasticité dans l'AVC, comprendre les mécanismes neuronaux et cérébraux qui la provoquent, puis élaborer une méthode de prévention qui consistera à stimuler certaines zones du corps afin de l'éviter. À terme, nous sommes convaincus que cette thérapie préventive sera utile dans d'autres pathologies.

Sophie Julliand,
kinésithérapeute, chercheuse

”

MOMENTS-CLÉS

DEUX PREMIERS PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR REALISTIC

Le CHU Dijon Bourgogne, l'Université Bourgogne Europe (CIAD, Inserm CAPS 1093), Santenov et France Assos Santé ont été lauréats, fin 2024, de la troisième vague de l'appel à projets "Tiers-Lieux d'Expérimentation" (TLE) du plan France 2030.

REALISTIC ("REAdaptation – tiers-lieu d'expérimentation de solutions et technologies innovantes collaboratives") se consacre au développement et à l'expérimentation, sur des lieux de vie, de solutions numériques permettant de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles dans le domaine de la rééducation et de la réadaptation. Le projet est fléché vers des patients atteints de pathologies chroniques incapacitantes, à tous les âges de la vie (incluant la dimension du vieillissement physiologique et pathologique) et avec un focus particulier sur le mouvement et la préservation de l'autonomie fonctionnelle et locomotrice.

Porté par le Pr Paul Ornetti et coordonné par Laurent Demougeot, REALISTIC a été lancé officiellement durant les Assises de la prévention et du dépistage, le 30 septembre 2025. Il a débuté avec l'accompagnement de deux premiers projets d'expérimentation :



1

- **Réadap'TWINS** est porté par le Pr Christophe Nicolle (Connaissance et intelligence artificielle distribuées - CIAD, Université Bourgogne Europe), en partenariat avec le CHU (Plateforme d'investigation technologique – PIT, CHU), par le laboratoire Lorica et par les start-ups dijonnaises Odalid et Sweepin. Il vise à développer un jumeau numérique modélisant les parcours patients au sein du futur bâtiment ReadapTIC. L'optimisation des flux, des plannings des professionnels de santé, de l'occupation des plateaux de rééducation ainsi qu'un recueil en continu des paramètres physiologiques et des données relatives à l'activité du patient permettront de proposer une prise en charge personnalisée et une gestion hospitalière synergique.

2

- **Smart Mobility**, porté par le Dr Mathieu Gueugnon (PIT, CHU), en partenariat avec le CIAD (Université Bourgogne Europe) et les entreprises Proteor et Thales, a pour objectif de développer une prothèse de membre inférieur connectée et autonome, capable d'anticiper les changements d'environnement et de s'adapter proactivement à ceux-ci, afin de limiter les chutes durant ces phases à risque accru chez des personnes amputées de membre inférieur.

VERS LA LABELLISATION DE FÉDÉRATIONS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES À DIJON

Porté par une initiative de l'Inserm et en partenariat avec le Centre Georges-François Leclerc et l'Université Bourgogne Europe, le CHU Dijon Bourgogne a officialisé, le 30 septembre 2025, à l'occasion des premières Assises de la prévention et du dépistage, le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) conjoint pour la labellisation de quatre réseaux innovants en soins, enseignement et recherche.

Une FHU fédère établissements de santé, laboratoires de recherche, partenaires industriels ou associations de patients, pour répondre à de grands enjeux de santé publique. Cet AMI constitue une étape décisive pour renforcer le rayonnement du site hospitalo-universitaire dijonnais dans le domaine de la santé à l'échelle régionale et nationale.

AVATAR, LAURÉAT DU PHRC

Rien à voir avec le célèbre film dont le troisième volet est sorti en décembre 2025 ! Avatar est un projet de recherche promu par le CHU Dijon Bourgogne, porté par le Pr Pierre-Grégoire Guinot, anesthésiste réanimateur. Un programme multicentrique important, lauréat, en 2025, du programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) du ministère de la Santé. Dans le cadre du PHRC, Avatar se voit octroyer 2 millions d'euros. Son objectif : évaluer l'efficacité d'un médicament, l'Angiotensine II, dans le traitement des patients ayant subi un choc vasodilatateur. « *Notre hypothèse est que l'administration précoce de ce médicament permettra de réduire la mortalité et les besoins en dialyse des patients* », explique le Pr Pierre-Grégoire Guinot. Le médicament pourrait s'avérer plus intéressant que celui actuellement prescrit en première ligne, mais il s'avère beaucoup plus coûteux.



Pr Pierre-Grégoire Guinot,
anesthésiste réanimateur

« *C'est la raison pour laquelle le programme s'attachera à évaluer l'efficacité du traitement proprement dit mais également son intérêt médico-économique* », précise le professeur.

Avatar, qui devrait inclure 400 patients dans 12 centres, mobilise une équipe importante du CHU, une vingtaine de personnes du département d'anesthésie-réanimation, de la direction de la recherche et de l'innovation et du Centre d'investigation clinique (CIC Inserm 1432). Le programme bénéficie du soutien du laboratoire qui produit l'Angiotensine II, Viatriis.



#3 PRÉVENTION

LES ASSISES DE LA PRÉVENTION ET DU DÉPISTAGE, UNE PREMIÈRE NATIONALE À L'INITIATIVE DU CHU

La première édition des Assises nationales de la prévention et du dépistage se sont déroulées à Dijon le 30 septembre 2025. Un événement d'envergure qui a contribué à mettre en lumière les actions concrètes déployées par le CHU en matière de prévention, résultats chiffrés à l'appui.

Face au vieillissement de la population, au nombre croissant de patients atteints de maladies chroniques et aux tensions qui pèsent sur le système de santé français, la prévention apparaît plus que jamais comme un investissement stratégique. Elle permettrait d'éviter 100 000 décès par an.

Le CHU Dijon Bourgogne a organisé, le 30 septembre, en partenariat avec Dijon métropole, les premières Assises nationales de la prévention et du dépistage, rassemblant soignants, chercheurs, institutionnels, représentants associatifs, industriels, patients – événement qui a vocation à se tenir tous les deux ans. **L'établissement a toute légitimité à se positionner sur ce sujet essentiel.** Depuis les années 1970, il structure en effet des registres de population qui font référence et contribuent à l'élaboration des politiques publiques de prévention et de dépistage : cancers digestifs (1976), hémopathies malignes (1980), accidents vasculaires cérébraux (1985), infarctus du myocarde (2001) qui ont contribué à façonner les politiques publiques de santé en matière de dépistage, à l'instar d'Hémocult pour le cancer colorectal. D'autre part, le projet d'établissement 2024-2028 fait de la prévention une priorité au sein des cinq programmes hospitalo-universitaires retenus. Plusieurs des programmes de recherche qu'il promeut font référence en matière de prévention.

Les Assises ont été l'occasion d'entendre **des experts nationaux et internationaux**, dans le cadre d'un programme élaboré par un **comité scientifique** présidé par le Pr Marc Bardou entouré de plusieurs Prs du CHU (Yannick Béjot, Jean-Christophe Chauvet-Gélinier, Catherine Creuzot-Garcher, Sylvain Manfredi, Paul Ornetti). Parmi les intervenants invités : Esther Duflo, professeure au Massachusetts Institute of Technology et au Collège de France, prix Nobel d'économie ; le Dr Hervé Raoul, de l'ANRS – Maladie infectieuses émergentes ; Franck Mouthon, directeur de l'Agence de programme pour la recherche en santé de l'Inserm ; la Dre Caroline Semaille, directrice générale de Santé Publique France.



Six champs d'action pour renforcer la prévention

Pendant la journée, très dense, de ces premières assises, les intervenants ont partagé leurs analyses et retours d'expérience autour de six grands défis de santé :

- 1 **L'autonomie et la santé numérique**, ou comment le digital et l'intelligence artificielle permettent d'anticiper la perte d'autonomie et d'accompagner le vieillissement ;
- 2 **Le renforcement des dépistages organisés et ciblés des cancers**, pour détecter plus tôt et améliorer la prise en charge ;
- 3 **La modification des comportements alimentaires** afin de prévenir l'apparition de maladies chroniques et d'améliorer la qualité de vie ;
- 4 **La lutte contre les maladies cardiovasculaires**, première cause de mortalité dans les pays occidentaux, par des actions de prévention primaire et secondaire ;
- 5 **L'optimisation du suivi prénatal**, les dépistages néonataux et la prévention des troubles précoces chez les nouveau-nés ;
- 6 **La prévention de la souffrance psychique**, la réduction des risques psycho-sociaux, le renforcement de l'accompagnement des patients et des soignants en santé mentale.

QUATRE PROJETS DE RECHERCHE DU CHU CITÉS EN EXEMPLE

PERIGENOMED

Un programme de recherche **destiné à valider l'extension du nombre de maladies** faisant l'objet du dépistage néonatal (lire page 29).

REALISTIC

Le projet de création d'un tiers-lieu d'expérimentation en rééducation et réadaptation **est lancé à l'occasion des assises**. Ce projet bénéficie du soutien du programme France 2030, parmi 37 lauréats nationaux. Objectif : **tester en conditions réelles des solutions numériques** telles que des capteurs, des dispositifs d'assistance, des programmes intégrant l'intelligence artificielle, des systèmes de télé-rééducation...), pour prévenir les limitations fonctionnelles, accélérer la récupération et sécuriser le retour à l'autonomie. REALISTIC doit devenir un centre de référence européen de la réadaptation numérique, préfigurant l'ouverture de ReadapTIC, le nouveau service de réadaptation et de rééducation du CHU Dijon Bourgogne. REALISTIC proposera aux porteurs de projet un accompagnement à 360 degrés, "de l'idée à l'accès marché" : co-conception (avec les soignants, les étudiants, les industriels, les patients...), preuve de concept, expérimentation, évaluation clinique, médico-économique et d'usage, puis valorisation et diffusion.

COHORTE CARDIO-CÉRÉBRO-VASCULAIRE

Le CHU Dijon Bourgogne ouvre une cohorte qui constitue un prolongement des registres AVC et infarctus du myocarde. L'objectif consiste à **passer d'une simple photographie des cas traités au CHU à la constitution d'un ensemble de données** (données cliniques, d'imagerie, de biologie...), analysées grâce à l'intelligence artificielle, afin d'éclairer les politiques publiques de prévention. Cette cohorte vise à fournir des outils d'aide à la décision aux acteurs de santé publique, des indicateurs fins et des tableaux de bord pour évaluer l'efficacité des actions entreprises. L'approche, inédite en France, est portée par le Pr Yannick Béjot, chef du service de neurologie, vice-président recherche du directoire du CHU et directeur du registre des AVC.

SERENA

Ce projet de recherche vise à **transformer la manière dont sont identifiées, documentées et prises en charge les situations de maltraitance infantile**. Financé à hauteur de 6,3 millions d'euros par l'Union européenne, SERENA combine des analyses qualitatives menées dans trois pays européens et des analyses quantitatives (données de santé, données sociales, trajectoires de soins...). Objectif : **réduire les récidives et les séquelles** d'une part, objectiver les coûts sociétaux pour guider les politiques publiques d'autre part. Le projet vise à produire des recommandations : protocoles de partage de données, outils d'aide à la décision, indicateurs de performance... Le projet est porté par un consortium européen d'une vingtaine d'acteurs dont le CHU Dijon Bourgogne. Référente du projet au CHU où elle dirige le service de biostatistique et d'information médicale, la Pr Catherine Quantin est la coordinatrice du projet. La Dre Mélanie Loiseau a reçu, lors des assises, le prix du meilleur poster pour une étude en lien avec le projet.




ASSISES
DE LA PRÉVENTION
ET DU DÉPISTAGE

LE CHU MOBILISÉ POUR JUIN JAUNE !



Parce que, chaque année, on dénombre 80 000 nouveaux cas de cancer de la peau en France – **en 30 ans, l'incidence de cette pathologie a triplé...** Parce que ces cancers provoquent 2 000 décès chaque année en France... Parce que le cancer de la peau, qu'il s'agisse d'un carcinome épithélial ou d'un mélanome, **peut être prévenu et détecté souvent par le patient lui-même...**

Juin Jaune est un moment-clé de l'année de mobilisation pour l'information sur la photoprotection, les facteurs de risque des cancers de la peau et d'autosurveillance.

En juin, le CHU Dijon Bourgogne a organisé **trois journées spéciales** dans le cadre de cette opération nationale d'information et de sensibilisation : le 10 juin 2025, près de 300 personnels ont été dépistés ; le 17 juin, 344 personnes ont participé à une journée d'information et de sensibilisation des cancers cutanés, animée par les équipes du service de dermatologie, dans le hall A ; le 26 juin, la journée était plus particulièrement destinée à 25 patients atteints d'un cancer de la peau et à leurs proches. **L'ensemble du service de dermatologie** (médecins, infirmiers mais aussi psychologue, attachés de recherche clinique, socio-esthéticienne...) **s'est mobilisé pour Juin Jaune.**

L'exposition au soleil sans précaution est la première cause de cancer de la peau. Aussi les spécialistes rappellent-ils les cinq règles d'or : éviter de s'exposer entre 11h et 16h ; appliquer un écran solaire indice 50+ toutes les deux heures ; se couvrir (vêtements longs, chapeau, lunettes de soleil) ; préférer l'ombre ; ne pas exposer les enfants au soleil. Par ailleurs, chacun est invité à surveiller sa peau et à repérer précocement toute tache suspecte, c'est-à-dire répondant aux "critères ABCDE" : asymétrique, bords irréguliers, couleur hétérogène, diamètre supérieur à 6 mm et évolutive.

Avec le retour des beaux jours, le CHU met l'accent sur la prévention des cancers de la peau, auprès du grand public mais aussi de ses personnels.

“

L'opération Juin Jaune, lancée par nos collègues du CHU de Besançon, a essaimé dans toute la France. Nous la relayons à Dijon depuis 2024, avec pour objectif d'informer et de sensibiliser. La prévention est importante, ainsi que l'auto-dépistage, qui permettent de réagir rapidement en cas de lésion suspecte et de consulter son médecin généraliste qui orientera le patient vers un dermatologue en urgence si nécessaire.

Dre Géraldine Jeudy,
cheffe du service dermatologie

”

OM3I : NOS AMIS LES OMÉGAS 3

Le projet de recherche OM3I a pour objectif d'**étudier la manière dont certains acides gras oméga 3 contribuent à réduire le risque cardiovasculaire**. Associant l'équipe LIPNESS (Université Bourgogne Europe – UMR 1231, INSERM, Pr Masson et Dr Leleu) et l'Observatoire des infarctus de Côte-d'Or (Rico, Pr Zeller et Cottin), il a fait l'objet d'une publication, en septembre 2025, dans le *European Journal of Preventive Cardiology*.

L'équipe de recherche LIPNESS s'intéresse de près à **l'effet des acides gras, qui jouent un rôle de modulateur du système immunitaire face à l'inflammation**, en particulier dans le cas de l'athérosclérose, potentiel déclencheur de l'infarctus. Les bilans sanguins recueillis à leur admission chez les patients victimes d'un infarctus ont permis d'étudier le lien entre la présence des acides gras EPA (acide eicosapentaénoïque) et DHA (acide docosahexaénoïque) d'une part, la réponse inflammatoire d'autre part. Résultat : l'EPA joue clairement un rôle cardioprotecteur. La seconde phase de l'étude, un an plus tard, a conforté cette analyse **en constatant une mortalité accrue des patients affichant un ratio EPA / DHA défavorable**. Une alimentation riche en omégas 3 (poissons type saumon) et une supplémentation seraient donc bénéfiques à la santé cardiovasculaire.

Le projet de recherche se poursuit, pour **identifier d'autres signatures métaboliques** impactant le risque cardiovasculaire – les premières conclusions, confie le Dr Damien Leleu, révèlent notamment le caractère inflammatoire des acides gras saturés, notamment l'acide palmitique.



L'étude a porté sur une cohorte de 600 patients en phase aiguë d'infarctus, hospitalisés au service de cardiologie du CHU Dijon Bourgogne.



Notre étude a permis de confirmer le rôle joué par les “bons acides gras” tels que l'oméga 3 EPA, impliqués dans la réponse résolvative de l'inflammation, capables donc d'empêcher les effets délétères du système immunitaire. Cet acide gras, présent dans la composition des membranes cellulaires, fluidifie la réponse de l'organisme et limite l'exacerbation de la réponse inflammatoire.

Dr Damien Leleu,
assistant hospitalo-universitaire,
service de biochimie, membre de l'équipe Inserm UMR 1231



01. UNE VISION STRATÉGIQUE

#3 PRÉVENTION



L'OPHTALMOLOGIE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Votre œil peut révéler beaucoup de choses sur votre santé ! « *La rétine est un véritable reflet de l'état de santé général, notamment du risque cardiovasculaire* », explique le Pr Pierre-Henry Gabrielle. En lien avec d'autres services de l'établissement, les ophtalmologues du CHU Dijon Bourgogne **développent de nouveaux projets**

de prévention en s'appuyant sur les informations que peut

fournir la rétine. Par exemple, mesurer certains marqueurs liés aux oméga-3 permet d'évaluer le risque de développer une DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge). La bonne assimilation des oméga-3 dépend notamment de molécules qui assurent leur transport dans l'organisme. À partir d'une simple goutte de sang prélevée au doigt, il devient possible d'analyser ces marqueurs et, grâce à un algorithme, d'estimer le risque nutritionnel de développer une DMLA.

« Aux personnes identifiées comme plus à risque, notamment lorsqu'elles assimilent moins bien les oméga-3, nous pouvons proposer des conseils nutritionnels personnalisés et, si besoin, des compléments alimentaires. »

Cette approche s'étend désormais à 21 autres nutriments caractéristiques de l'alimentation

méditerranéenne, reconnue comme protectrice de la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge).

Cet outil développé par l'INRAE (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et environnement) Dijon et par la société bordelaise RetiNov permettra de proposer des recommandations nutritionnelles personnalisées. Une autre piste

de recherche concerne le développement de stratégies innovantes ciblant le microbiote intestinal. L'objectif est d'identifier les bactéries et probiotiques capables d'améliorer l'assimilation des oméga-3 et, ainsi, de renforcer l'impact de l'alimentation sur la prévention du risque de DMLA.

Le fond d'œil est également un outil important pour mieux comprendre et prévenir la rétinopathie du prématuré, une cause importante de cécité chez l'enfant dans les pays occidentaux.

« Nous savons que le statut lipidique est un facteur de risque, souligne le Pr Gabrielle. Les études Omégarop 1 et 2 visent à mieux comprendre comment les oméga-3 sont transmis de la mère à l'enfant pendant la grossesse. À terme, cela pourrait permettre de proposer une supplémentation aux femmes enceintes qui en ont besoin. »



La rétine est un véritable reflet de l'état de santé général, notamment du risque cardiovasculaire



Dépister plus tôt la rétinopathie diabétique

L'examen du fond d'œil permet d'**observer directement les petits vaisseaux de la rétine**. Il aide ainsi à dépister et à suivre certaines maladies, explique la Pre Catherine Creuzot-Garcher. C'est notamment le cas de la rétinopathie diabétique, première cause de cécité chez les moins de 50 ans dans les pays industrialisés. Encourager les personnes diabétiques à réaliser régulièrement **un fond d'œil permet de repérer la maladie à un stade précoce**, avant l'apparition de symptômes, et de proposer un traitement efficace pour éviter la perte de vision.

« Les ophtalmologistes jouent un rôle essentiel dans le dépistage, souligne la Pre. La rétine est un indicateur précieux de l'état de santé général. Son analyse ouvre de nouvelles perspectives pour mieux dépister, mieux prévenir et mieux anticiper certaines complications. »



#4 RESPONSABILITÉ TERRITORIALE



LE PROJET MÉDICAL PARTAGÉ DE SUBDIVISION : DES ÉCHANGES DÉTERMINANTS

La première version du projet médical partagé de subdivision (PMPS) a été rédigée au terme d'une série de rencontres des différents GHT de Bourgogne.

Le travail d'élaboration du projet médical partagé de l'ensemble des GHT (groupements hospitaliers de territoire) couvrant le territoire de l'ex-région Bourgogne (dont le GHT Côte-d'Or-Haute-Marne, au sein duquel le CHU est l'établissement pivot), rebaptisé projet médical partagé de subdivision (PMPS), avait été lancé en septembre 2024. Les représentants des huit filières médicales structurantes* de chacun des six GHT partenaires du CHU** avaient alors participé à un cycle de rencontres pour dresser un état des lieux de l'offre de soins sur le territoire régional et lister les actions prioritaires à engager.

Un an plus tard, en novembre 2025, à l'appui d'une seconde session de concertations, une synthèse a été partagée collectivement afin d'obtenir **une photographie de l'offre de soins, avec les principaux points d'attention et les**

actions prioritaires envisagées. La collaboration entre établissements a débouché, par exemple, sur l'organisation de consultations avancées en neurochirurgie à Nevers ou sur la création d'une fédération médicale inter hospitalière d'hématologie regroupant sept hôpitaux.

La synthèse de ces rencontres, organisée le 13 novembre à Dijon, a constitué **la première version du PMPS, dont le texte définitif reste à finaliser en 2026.** Cette feuille de route et son animation sont au cœur de la responsabilité territoriale du CHU Dijon Bourgogne et ont pour objectif le déploiement et le renforcement d'actions concrètes : consultations avancées, renfort de médecins spécialistes dans certains hôpitaux, formation des praticiens à diplôme étranger, structuration de certains parcours de soins à l'échelle du territoire...

“

En un an, 15 à 20 rencontres ont été organisées dans le cadre de la démarche de rédaction du projet médical partagé, ce qui révèle l'importance que le CHU accorde à cette opération. Une fois signé, le PMPS continuera de vivre : il constituera un dispositif vivant et animé, réévalué et mis à jour lors de rencontres annuelles chaque automne.

Sarah Amalric,
directrice des coopérations

”



*Cardiologie, neurologie, cancérologie, gynécologie obstétrique, pédiatrie, soins critiques, anesthésie, urgences.

**GHT Sud Côte-d'Or, Nord Yonne, Unyon, Nièvre, Bourgogne méridionale et Saône-et-Loire-Bresse-Morvan.

CENTRE SUD HAUTE-MARNE : PREMIÈRE PIERRE POUR LE NOUVEL HÔPITAL DE LANGRES

Au sein du GHT Côte-d'Or Haute-Marne, le futur établissement, créé sur un ancien site militaire, contribuera dès 2028 à renforcer et à améliorer l'offre de soins proposée aux habitants du bassin langrois.

La première pierre a été posée le 11 décembre, sur le site de l'ancienne base de soutien du matériel (BSMAT), située à l'entrée de la ville historique. Sa capacité sera de 110 lits, contre 87 pour l'hôpital actuel, qui souffre de contraintes d'accès étant donné son emplacement au cœur même de la forteresse. L'investissement, d'un montant estimé à 43 millions d'euros, est porté à 91 % par des subventions publiques (ARS Grand Est, Conseil départemental de la Haute-Marne, Conseil régional Grand Est et par l'autofinancement du centre hospitalier), limitant le recours à l'emprunt.

L'ambition est claire : **rapprocher les soins des patients, moderniser l'infrastructure, garantir une offre adaptée aux besoins du territoire du Centre Sud Haute-Marne** où, par ailleurs, il est prévu la transformation des établissements de Chaumont et de Bourbonne-les-Bains avec lesquels Langres entretient des relations appuyées de coopération.



Modernité, fluidité des urgences, sécurité accrue des protocoles, capacité d'adaptation aux évolutions de la médecine : **le nouvel établissement constituera, à l'horizon 2028, un hôpital de proximité**, entretenant des liens renforcés avec la médecine de ville, un outil de travail attractif pour les professionnels de santé, sur un territoire marqué par une pénurie de compétences, mais également un projet économique qui bénéficie au territoire (25 % du chantier est assuré par des entreprises locales) et un bâtiment de référence sur le plan environnemental avec l'utilisation de matériaux biosourcés et une réduction de 60 % des consommations énergétiques par rapport à la situation actuelle.

Chiffres-clés

- 7 000 mètres carrés, dont 6 000 de surface utile
- 110 lits et places (contre 87 actuellement)
- 1 service d'urgence et Smur H24
- 3 230 séjours, 14 440 consultations externes, 14 340 passages aux urgences en 2025
- 43 millions d'euros d'investissement, partie intégrante d'une enveloppe de 150 millions d'euros destinée à reconstruire ou à rénover les 3 sites du Sud Haute-Marne

Le centre hospitalier de Langres est en direction commune avec le CHU Dijon Bourgogne.



COOPÉRATIONS : UNE RESPONSABILITÉ TERRITORIALE AFFIRMÉE POUR LE CHU

L'engagement territorial du CHU Dijon Bourgogne se traduit par des actions multiples déployées à plusieurs échelles : celle de sa subdivision d'internat correspondant à l'ex-Bourgogne conformément à son rôle de recours mais également celle du GHT 21-52 en tant qu'établissement support.

Établissement de recours, hôpital de référence à l'échelle de l'ex-région Bourgogne, **le CHU se positionne aux côtés des établissements du territoire.** Offre de soins, formation, recherche : la coopération est inscrite dans l'ADN du CHU, porteur d'une responsabilité sur l'ensemble d'un vaste territoire marqué par une baisse de sa démographie, par un vieillissement de sa population et par une pénurie grandissante de professionnels de santé dans certaines disciplines. L'objectif demeure inchangé : **contribuer à garantir un équitable accès aux soins** pour l'ensemble de la population et répondre au mieux aux besoins de santé. Pour cela, anticipation, vision prospective et concertation constituent les piliers de la stratégie territoriale du CHU.

En 2025, plus de 250 médecins du CHU sont à "temps partagé" avec d'autres établissements : ils y assurent des consultations avancées, parfois un ou deux jours par semaine, apportent un appui à la continuité et à la permanence des soins ou consacrent une partie de leur temps à développer l'accessibilité à leur expertise à distance.

La télémédecine a également poursuivi en 2025 l'essor qu'elle connaît depuis de nombreuses années en Bourgogne, avec **15 000 actes ou patients télésuivis.** De nouvelles offres de téléexpertise ont été déployées en hématologie, en génétique, en chirurgie thoracique ainsi qu'au sein de l'unité d'accueil pédiatrique des enfants en danger (UAPED).

Chiffres-clés

- 3 787 actes de téléconsultation en 2025 versus 3 515 en 2024 > + 7 %
Principalement en génétique, endocrinologie, pédiatrie, gynécologie, psychiatrie
- 7 926 actes de téléexpertise en 2025 versus 6 322 en 2024 > + 11 %
Principalement en dermatologie, neurologie, ophtalmologie, endocrinologie, infectiologie, hématologie, rhumatologie
- 8 parcours de télésurveillance déployés en 2025 versus 7 en 2024

MOMENTS-CLÉS

UNE FILIÈRE TERRITORIALE DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Depuis fin janvier 2025, le Dr Christophe Michiels, gastro-entérologue au CHU, propose des consultations en Haute-Marne – une semaine sur deux, les mercredis à Chaumont, les vendredis à Langres. Objectif : tenir des consultations dans les hôpitaux du GHT 21-52, soulager le seul spécialiste restant à Chaumont, désengorger le CHU et offrir aux patients des rendez-vous dans des délais acceptables alors que le corps médical insiste sur l'importance du dépistage du cancer colorectal, notamment dans le cadre de Mars bleu. Le délai pour passer une coloscopie est de 110 jours en Bourgogne-Franche Comté, le but est de le ramener à 60 jours. Le succès est immédiat : le planning du Dr Michiels s'est rempli très rapidement !

L'organisation de ces consultations décentralisées est la première étape de la constitution d'une véritable filière de dépistage du cancer colorectal sur l'ensemble du territoire du GHT 21-52. Courant 2026, il est en effet prévu de mobiliser des gastro-entérologues du CHU (cinq à l'horizon de février 2027) pour assurer des rendez-vous à Montbard et à Semur-en-Auxois – et en téléconsultation à Châtillon-sur-Seine. Des plages opératoires sont disponibles dans les hôpitaux de Chaumont, Langres, Montbard et Semur, pour réaliser les actes. Cette filière territoriale doit s'autofinancer grâce à l'activité générée. Il est prévu de recruter une chargée de projet pour organiser l'ensemble des rendez-vous. Il reste à faire connaître le dispositif aux médecins généralistes côte-d'oriens et haut-marnais.



La mise en place de cette filière régionale, à l'initiative du Dr Michiels, s'inscrit pleinement dans le rôle de responsabilité territoriale du CHU. Le projet, inscrit dans notre projet d'établissement, validé en commission technique, a été lancé avec succès en janvier 2025. Nos praticiens hospitaliers consacrent 10 % de leur temps à une activité territoriale, essentielle en l'occurrence dans le cadre des ambitions que nous portons en matière de dépistage du cancer colorectal.

Pr Sylvain Manfredi,
praticien hospitalier en gastro-entérologie,
chef de la fédération de cancérologie





02.

LES FONDAMENTAUX

#1

UN CHU ATTRACTIF POUR LES PROFESSIONNELS

#2

UNE FORTE COHÉSION INTERNE

#3

ROBUSTESSE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

#4

DYNAMIQUE DU SITE UNIVERSITAIRE







UNE DYNAMIQUE CONTINUE EN 2025

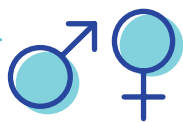
L'engagement constant des équipes, la confiance de la population, la stratégie portée par la direction et les pôles expliquent qu'en 2025 encore, le CHU Dijon Bourgogne ait connu une activité particulièrement dynamique, qui se traduit par quelques chiffres-clés :

- **Une évolution totale de l'activité en croissance de 2 %**, avec une progression de 1,5 % en hospitalisation complète et de 2,2% en ambulatoire,
- **70 personnels médicaux et 110 personnels non-médicaux recrutés.**
- Le CHU Dijon Bourgogne, ce sont **près de 9 000 agents** au service du soin, de la recherche et de l'enseignement.
- **Un résultat financier à l'équilibre**, fait rare en France, ce qui donne à l'établissement les marges de manœuvre nécessaires au financement de ses projets.
- **Un investissement consenti de plus de 70 millions d'euros** dans les projets du schéma directeur urbanistique et immobilier ainsi que dans l'acquisition de nouveaux matériels.
- Le CHU Dijon Bourgogne, ce sont **250 000 mètres carrés de surface de planchers**, auxquels vont s'ajouter 75 000 mètres carrés d'ici à 2035.
- Le schéma directeur urbanistique et immobilier prévoit **579 millions d'euros d'investissement en 10 ans**, dont 364 millions pour l'immobilier, 139 millions pour les équipements et 73 millions pour le numérique. Un montant d'investissement inédit !

“

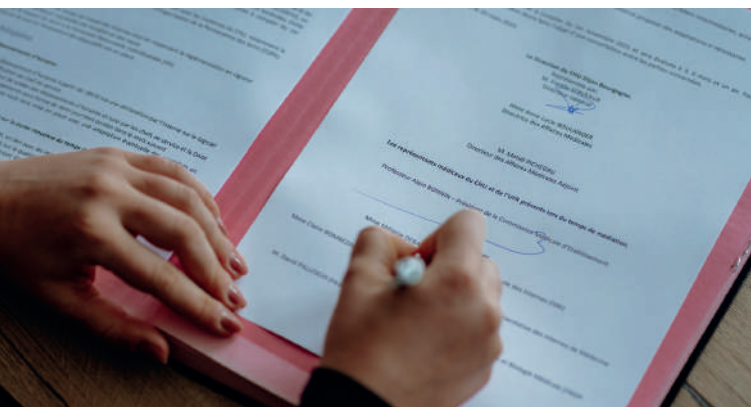
Le CHU Dijon Bourgogne est l'établissement support du Groupement hospitalier de territoire Côte-d'Or Haute-Marne (GHT 21-52), qui représente, en 2025, près de 15 000 personnels, un budget consolidé de plus de 1,4 milliard d'euros et 5 633 places et lits répartis dans 12 établissements.

”



#1 UN CHU ATTRACTIF POUR LES PROFESSIONNELS

UN ACCORD LOCAL INÉDIT EN FRANCE SUR LA QUALITÉ DE VIE DES INTERNES



Chiffres-clés

- 800 internes au CHU Dijon Bourgogne
- Dont 150 à 200 nouveaux chaque année
- + 2,37 % entre 2024 et 2025

Le CHU Dijon Bourgogne et les trois organisations représentatives des internes **ont validé, le 20 mars 2025, un accord local sur le temps de travail des internes**. Une première en France, négociée dans le contexte d'un contentieux national. Il faut rappeler en effet que, le 22 juin 2022, le Conseil d'État avait ordonné aux établissements hospitaliers français de se conformer à une directive européenne exigeant de suivre le temps de travail des internes à l'heure près, et non plus en demi-journées.

Les organisations syndicales – Intersyndicale nationale des internes, Intersyndicale nationale autonome représentative des internes de médecine générale et Fédération nationale des syndicats d'internes en pharmacie et biologie médicale – avaient dénoncé cette situation devant la justice, et avaient donc obtenu gain de cause. En juillet 2024, le tribunal administratif de Dijon avait ordonné une médiation entre la direction du CHU d'une part (en particulier la direction des affaires médicales), les organisations locales d'internes d'autre part (l'Association des jeunes médecins généralistes de Bourgogne, l'Association des internes des hôpitaux de Dijon et l'Association des internes en pharmacie des hôpitaux de Dijon).

Le groupe de travail ainsi constitué s'est réuni quatre fois entre décembre 2024 et mars 2025. Son travail a débouché sur **la signature d'une charte** qui est entrée en application le 1^{er} novembre 2025 et qui prévoit un suivi à trois, six et douze mois.

“

L'accord local que nous avons signé, dans le cadre d'un dialogue constructif avec les représentants locaux des organisations syndicales d'internes et en lien avec l'UFR sciences de santé de l'Université Bourgogne Europe, marque une avancée collective structurante. Le CHU Dijon Bourgogne affirme son engagement à respecter le cadre réglementaire et la protection des professionnels en formation, en adoptant des outils concrets et des mesures de suivi.

Mehdi Pichegru,
directeur adjoint des affaires médicales

”



“

Cet accord représente une avancée historique dans la reconnaissance des droits des internes. Il ouvre la voie à un changement structurel dans le fonctionnement des hôpitaux où la surcharge chronique de travail n'est plus acceptable ni même tolérable. Cet accord est le fruit de plusieurs mois de travail avec la direction des affaires médicales pour améliorer l'outil de temps de travail existant et le rendre fiable, objectif et accessible. Cela marque une étape majeure vers une meilleure protection des internes.

Les représentants des internes de Dijon

”





ACCORD LOCAL SUR LA MOBILITÉ INTERNE : POUR QUE CHANGER DE SERVICE SOIT PLUS FACILE AU CHU !

Dans le cadre de son projet social, le CHU a signé en janvier 2025 avec l'unanimité de ses organisations syndicales représentatives un accord local sur la mobilité interne intitulé **« Pour que changer de service soit plus facile au CHU ! »**.

Celui-ci repose sur un constat simple : alors que la variété des services et des métiers du CHU, ainsi que sa large offre de formation, en fait un lieu particulièrement propice à la mobilité interne, 75 % des professionnels estimaient dans notre dernier baromètre social avoir des possibilités insuffisantes en la matière.

Et pourtant, la mobilité interne est une vraie force pour le CHU : elle permet de monter en expertise,

de donner un nouveau souffle à sa carrière tout en s'inscrivant dans la durée au CHU.

Dans la suite de cet accord de nombreuses actions ont été enclenchées : publication de 100 % des postes en interne, création d'un droit à l'immersion dans un autre service où l'on souhaite postuler, mise en place d'un espace internet dédié, introduction d'un encart dédié dans l'entretien professionnel, identification de davantage de postes adaptés aux problématiques de santé, développement des périodes de préparation au reclassement...

L'étape suivante sera d'en mesurer les effets via notre futur baromètre social.

LES NOUVELLES LIGNES DE GESTION EN MATIÈRE RH : PERMETTRE À CHAQUE PROFESSIONNEL DE COMPRENDRE LES RÈGLES RH AFIN D'ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS

« De toute façon les règles RH on n'y comprend rien, et on a l'impression que c'est inéquitable » : c'est dans l'objectif qu'une telle phrase ne soit pas prononcée dans notre établissement, que le CHU s'est engagé dans la réécriture complète de ses lignes directrices de gestion RH, à savoir le document qui explique les règles et les fonctionnements relatifs aux parcours professionnels au CHU, en vigueur de 2026 à 2030.

L'objectif est de favoriser la transparence et la lisibilité de nos règles RH.

Concrètement, il s'agit d'écrire de façon claire et partagée à tous nos professionnels des réponses à des questions concrètes que peut se poser un professionnel, comme par exemple :

- Quand puis-je passer en CDI ?
- Comment fonctionnent les avancements d'échelons ?
- Quels sont les critères pour les avancements de grade ?
- Comment puis-je postuler pour une promotion professionnelle ou évoluer sur des fonctions d'encadrement ?
- Comment est calculée ma prime de service ?

Sur le fond, ce document porte des droits et des repères importants pour les professionnels, comme par exemple les délais estimatifs avant accès à concours/titularisation pour les principaux métiers du CHU, l'accès au CDI à 1 an d'ancienneté au plus tard sur poste pérenne, l'accès au CDI à 2 ans pour les professionnels de la recherche sur projets, des règles d'avancements communes et transparentes pour les contractuels...

Le document comporte également des liens vers les procédures dédiées à différents sujets RH, car trouver l'information précise dont on a besoin a l'air d'un sujet tout simple mais en fait c'est déjà souvent un enjeu. En somme, le CHU Dijon Bourgogne s'engage pour des règles RH et des parcours professionnels clairs, compréhensibles, avec un maximum d'équité ; car l'institution est convaincue qu'un tel cadre favorise un engagement individuel pérenne et des collectifs apaisés, au service des patients.





L'accueil est ouvert,
à la cafétéria,
du lundi au vendredi,
de 7h45 à 9h30
et de 11h30 à 14h30
(sauf le mercredi : 11h30-14h30
et 16h30-18h30).

UNE CONCIERGERIE AU CHU POUR SIMPLIFIER LA VIE DES PERSONNELS

Le CHU Dijon Bourgogne s'est doté d'une conciergerie réservée à ses personnels. Le service a ouvert le 25 août 2025 et a été officiellement inauguré le 15 septembre. Objectif : rendre service bien sûr, mais également faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, améliorer la qualité de vie au travail et renforcer l'attractivité de l'établissement. **« La conciergerie permet aux collaborateurs du CHU de gagner du temps et de l'énergie, en leur proposant de confier certaines tâches de leur quotidien à des professionnels, directement sur leur lieu de travail, expliquent ses responsables. Il peut s'agir de déposer ou de retirer un colis, de confier un vêtement au pressing, une paire de chaussures à un cordonnier, de faire faire des retouches à un vêtement, de trouver des prestataires (baby sitter, employée de maison...), d'acheter des paniers de fruits ou de légumes... Autant de services assurés gratuitement ou à prix public, pensés pour simplifier la vie des gens. »**

La Conciergerie est assurée par la société Easylife, spécialiste de ce type de service en entreprise, qui exploite déjà 350 sites dans 45 villes françaises. La gestion de la Conciergerie a été confiée à une salariée du CHU.

Le recours à la Conciergerie implique une inscription gratuite et sans engagement, ouverte à tous les employés du CHU.

CE QU'ON TROUVE À LA CONCIERGERIE...

- **Des services commerciaux** : pressing, blanchisserie, retouches, cordonnerie... Ce sont des prestataires externes qui assurent le travail, sans surcoût.
- **Des paniers alimentaires** : plus besoin de courir au marché, fruits et légumes de saison sont à commander en ligne et à récupérer à la Conciergerie.
- **Le service postal et colis** : très pratique, pour confier son courrier, ses colis, ses recommandés... La Conciergerie peut également récupérer vos colis ou vos recommandés au bureau de poste ou au point relais.

MOMENTS-CLÉS

DÉPLOIEMENT DE CHRONOS V10

Le temps de travail représente l'essentiel des conditions de travail: l'organisation quotidienne du service (et donc de la prise en charge des patients), la continuité des soins et donc la conciliation entre travail et vie personnelle, l'impact du travail sur la santé.

Le logiciel qui permet de suivre le temps de travail (Chronos au CHU) est donc soumis à de nombreuses attentes des professionnels, des cadres et de l'institution.

Le CHU Dijon a fait évoluer Chronos en 2025 pour avec de nombreuses évolutions dans l'outil mais surtout dans son usage :

- Refonte des cycles et formations des cadres
- Evolutions du paramétrage pour permettre de suivre le solde OAT au fil de l'eau plus facilement
- Diminution du nombre de compteurs et de codes, pour simplifier le suivi

A l'issue de l'année 2025, un questionnaire d'évaluation a permis de mettre en évidence que :

- L'évolution a porté de premiers fruits : les professionnels vont plus souvent sur l'outil (+40 %), le trouvent plus ergonomique et plus fiable (passage d'un score moyen de 4/9 à 5/9) ; les cadres trouvent qu'il répond mieux à leurs besoins (passage de 5/9 à 7/9)
- Il demeure un gros point d'amélioration sur les explications du fonctionnement du logiciel auprès des professionnels, qui est une priorité pour 2026.



UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION POUR LES CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

Une nouvelle formation de 11 jours est déployée en 2025 au CHU Dijon Bourgogne, pour les cadres supérieurs de santé. Elle est organisée en six modules : **cohésion d'équipe et bien-être au travail** (3 jours), **territorialisation du système de santé et parcours de soins** (1 jour), **gestion de projets et accompagnement du changement** (2 jours), **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** (2 jours), **pilotage d'un établissement et d'un pôle** (1 jour), **analyse des pratiques professionnelles** (2 jours). Cette formation est assurée devant des groupes de taille réduite, ce qui permet de travailler le sixième volet en sous-groupes peu nombreux pendant 4 demi-journées.

La formation des cadres supérieurs de santé est un axe fort du projet managérial de la direction des soins du CHU. Elle vise à partager une culture managériale commune et des valeurs, à travers des mises en situation, des retours d'expérience, des analyses de pratique, des ateliers participatifs et des jeux de rôle.



#2 UNE FORTE COHÉSION INTERNE



LE NOUVEAU DISPOSITIF D'INSTRUCTION ET DE PRIORISATION DES PROJETS

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS
VALIDÉS EN 2024

La campagne 2024 d'instruction et de priorisation des projets avait donné lieu à la **validation pour mise en œuvre de 63 projets** avec une réalisation aboutissant pour la grande majorité pendant l'année 2025.

En application du principe d'intelligence collective défini dans la charte de gouvernance, **deux séminaires d'évaluation ont été organisés en 2025** avec la gouvernance et la gouvernance polaire, réunissant le directeur général, le directeur général adjoint, le président de la commission médicale d'établissement, le vice-président de la CME, le doyen, les membres du directoire, les membres du comité de direction, les membres de la commission technique des projets, les chefs de pôle et les cadres supérieurs de santé.

Le premier séminaire qui s'est déroulé en janvier 2025 s'est principalement focalisé sur **l'évaluation collective de la première campagne du nouveau dispositif de gouvernance des projets** en privilégiant des temps d'échanges et de réflexion sur l'évolution et l'amélioration du dispositif pour la campagne 2025.

Le séminaire **d'évaluation du dispositif de gouvernance interne et de la mise en œuvre des projets** réuni en septembre 2025 dans la même configuration s'est davantage focalisé sur l'appréciation de la mise en œuvre des projets de la campagne 2024, dans le respect des éléments communiqués dans les décisions de mise en œuvre. Une enquête a été adressée aux porteurs de projet, aux chefs de pôle et aux cadres supérieurs de santé ainsi qu'aux directions fonctionnelles impliquées afin de croiser leurs regards. Les retours pluridisciplinaires convergent : **parmi les 62 projets validés, la majorité se met en œuvre selon le calendrier défini** voire à un trimestre près. Les acteurs impliqués plébiscitent un dispositif fédérateur, apportant **cohésion et motivation** et basé sur la confiance. L'un des points d'amélioration souligné concerne une meilleure coordination des directions support et un accompagnement à la mise en œuvre. En réponse, un dispositif d'accompagnement méthodologique des projets a été créé, à la disposition des porteurs de projet.

PROJETS VALIDÉS

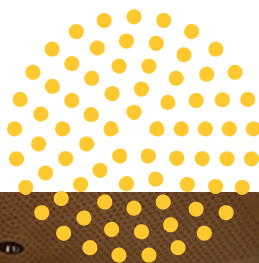
LORS DE LA CAMPAGNE 2025

Lors de la campagne 2025, **125 projets ont été présentés** en dialogues stratégiques pour validation de l'opportunité.

84 d'entre eux ont été instruits en commission technique des projets lors de l'une des 19 séances organisées par pôle (représentant 42 heures d'instruction) en mai 2025.

La décision de mise en œuvre pour 2026 a été favorable pour 59 projets.

En complément de cette validation, **31 projets issus de la première campagne** et pour lesquels une instruction complémentaire avait été nécessaire sont également retenus pour mise en œuvre. Soit au total 90 projets pour une réalisation en 2026.



LE BILAN À MI-PARCOURS POUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024-2028

Le nouveau dispositif de gouvernance interne coconstruit en 2024 s'inscrit tout particulièrement dans la réponse à l'expression des professionnels sur leurs attentes **de subsidiarité, de transparence, d'équité et de réactivité**, à la hauteur des enjeux de réalisation de leurs projets.

À mi-parcours de la réalisation du projet d'établissement, la gouvernance a souhaité organiser **un séminaire permettant de dresser collectivement un bilan sur les deux ans écoulés** et de se projeter sur la période à venir avec une question centrale :

« Avons-nous fait ce que nous avons dit que nous ferions ? »

Ce séminaire réunit **l'ensemble de la gouvernance et de la gouvernance polaire du CHU** : le directeur général, le directeur général adjoint, le président de la commission médicale d'établissement, le vice-président de la CME, le doyen, les membres du directoire, les membres du comité de direction, les coordonnateurs d'axe de recherche, les chefs de pôles, les cadres supérieurs de santé et les contrôleurs de gestion.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2024

2028

Le déroulé du séminaire est congruent avec les principes de la nouvelle gouvernance :

- **S'inscrire dans la continuité de la démarche** et du contenu du projet d'établissement : démarche participative et transversale, cinq ambitions, cinq programmes hospitalo-universitaires.
- **Mobiliser les référents** des ambitions et des groupes experts pour la préparation et l'intervention lors du séminaire.

Les référents et intervenants associés ont ainsi présenté pour chaque ambition les éléments structurants suivants : *enjeux de la thématique, avancement des projets associés au projet d'établissement, focus sur un ou deux projets emblématiques, projection sur les trois prochaines années.*



Le bilan se structure par ailleurs autour des **cinq ambitions** du projet d'établissement

1. **Renforcer le leadership du CHU** dans le soin et la prévention pour les populations du territoire
2. **Promouvoir l'excellence** de la recherche et de l'innovation
3. **Porter l'enseignement et la formation au plus haut niveau** de compétences
4. **Prendre soin de nos équipes et de nos relations internes**
5. **Adapter nos outils, organisations et pratiques aux enjeux de responsabilité sociétale et environnementale et à la transition numérique**

Concernant l'ambition 1 ***“Renforcer le leadership du CHU dans le soin et la prévention pour les populations de notre territoire”*** constituant le cœur de l'activité, 52 des 84 projets médico-soignants ont été validés pour une mise en œuvre en 2025 ou 2026, représentant 62 % des projets. Les projets concernés se répartissent de façon équilibrée sur l'ensemble des 5 programmes hospitalo-universitaires (Dépistage et prévention / Cancérologie hématologie / Chirurgie et médecine interventionnelle / Santé mentale et Neurosciences / Parcours experts et maladies rares) comme sur les axes “Des modes d'organisation diversifiés et des nouvelles offres” et “Nos missions de service public réaffirmées”.

Le même constat d'avancement marqué et réparti sur l'ensemble des projets et des actions constitutifs du projet d'établissement 2024-2028 peut être fait sur les quatre autres ambitions.

Le séminaire a ainsi permis de mettre en lumière que de nombreux projets et démarches sont déjà réalisés et lancés lors des deux premières années de mise en œuvre, adressant toutes les ambitions et les thématiques. Ces résultats illustrent **la cohésion institutionnelle et l'engagement des équipes**. Le séminaire a également dégagé un espace pour des présentations et des échanges multi-intervenants et pluridisciplinaires, permettant de partager les succès et d'initier l'identification des enjeux à porter dans les trois années à venir.

LA CHARTE DE GOUVERNANCE : UN CAP CLAIR, CO-CONSTRUIT ET PARTAGÉ

Signée en novembre 2025 et intégrée au règlement intérieur par le président de la commission médicale d'établissement, le vice-président recherche du directoire, le doyen de l'UFR Sciences de santé et le Directeur Général, la charte de gouvernance du CHU Dijon Bourgogne formalise les piliers de l'ensemble des valeurs et grands principes suivants :

- le fort attachement aux valeurs du service public hospitalier,
- la vision stratégique prospective à 10-15 ans s'incarnant dans 5 programmes hospitalo-universitaires et 4+1 axes de recherche et prenant appui sur un schéma directeur immobilier et urbanistique ambitieux,
- la refonte en profondeur du dispositif de gouvernance interne, au terme d'une très large concertation, en particulier avec le management des pôles en 2024.

Les principes fondateurs de la nouvelle gouvernance sont au nombre de 5 et sont déclinés dans la charte : la co-gouvernance ; la confiance dans les pôles et les services avec l'application du principe de subsidiarité ; l'intelligence collective en recherchant en permanence la concertation et le dialogue avec les pôles et les services ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté hospitalo-universitaire ; l'équité et la transparence au cœur de toutes les composantes de la gouvernance ; le renforcement de la cohésion et de l'unité institutionnelle de l'établissement.

La déclinaison de chacun des principes fondateurs est garantie par la gouvernance aux pôles et par effet miroir par les pôles aux services.



MOMENTS-CLÉS

COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT : UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MÉDICALE POUR LE CHU

En novembre 2025, la nouvelle commission médicale d'établissement (CME) du CHU Dijon Bourgogne est installée. **Le Pr Éric Steinmetz en est le nouveau président**, succédant au Pr Alain Bonnin. **La Dre Nathalie Garnier en est la vice-présidente**. La CME a pour mission de représenter et de porter la parole du corps médical de l'hôpital. Elle travaille au quotidien en binôme avec la direction générale de l'établissement (Freddy Serveaux), mais également en lien avec le doyen de la faculté de médecine (le Pr Marc Maynadié) sur le volet de l'enseignement.

Le Pr Steinmetz a été chef du service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique et chef du pôle Cœur-Vaisseaux-Poumon du CHU. Il était depuis 2020 le secrétaire général de la Société de chirurgie vasculaire et endovasculaire.



“ Nous agissons dans le même esprit que l'équipe précédente, et en continuité avec elle. L'équipe menée par Alain Bonnin a su, en quelques années, dans un contexte post-Covid délicat, replacer la CME au cœur de la gouvernance de l'établissement et jouer tout son rôle dans la construction de la feuille de route stratégique, des schémas et des projets élaborés ces derniers mois. Notre rôle est aujourd'hui de nous assurer que tous ces projets voient bien le jour. Le mandat que nous engageons sera placé sous le signe du dialogue et de la confiance. ”

La Dre Nathalie Garnier est pharmacienne, praticienne hospitalière, responsable de l'unité dispositifs médicaux stériles et implantables au sein de la pharmacie à usage intérieur du CHU.

“ Parmi les sujets sur lesquels nous allons nous investir figure en particulier l'engagement des équipes en vue de la certification par la Haute Autorité de Santé prévue en mars 2027 – le CHU a obtenu une note très satisfaisante lors de la précédente campagne, il nous appartient de faire en sorte que la prochaine évaluation débouche sur un résultat au moins aussi bon. Nous allons continuer et aider à renforcer l'action menée sur la fluidification du parcours patient aux urgences et sur l'amélioration du contact entre les services et les patients. ”



#3 ROBUSTESSE FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN COHÉRENCE AVEC LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'évolution des dépenses et des recettes de l'exercice 2025 a été en cohérence avec le contexte économique et la stratégie de développement de l'établissement.

L'évolution des charges de personnel (médical et non médical) a été de **+4,5 %**, celles relatives aux charges médicales de **+3,8 %** et celles relatives

aux charges hôtelières de **+7,1 %**.

Au total, les dépenses ont progressé de +5 %.

L'évolution des produits d'assurance maladie a été de **+4,8 %**, celle des produits de l'activité hospitalière de **+0,6 %** et celle des autres produits de **+6,7 %**.

Au total, les recettes ont progressé de +4,7 %.

UNE SITUATION FINANCIÈRE ÉQUILIBRÉE

L'établissement a réussi à maintenir une situation financière équilibrée au cours de l'exercice 2025. Le compte de résultat principal affiche un très léger excédent de 44 809 € **certifié sans réserve** dans le cadre de la démarche annuelle de certification des comptes de l'établissement.

LES INVESTISSEMENTS

Le montant global des investissements de l'exercice 2025 a été de **70,13 M€**, réparti de la manière suivante :

- Travaux : **34,71 M€**
- Matériel hôtelier et général : **3,38 M€**
- Matériel médical : **20,69 M€**
- Système d'information : **7,36 M€**
- Dotation non affectée : **3,99 M€**

Le pilotage des investissements a permis d'atteindre une capacité d'autofinancement (CAF) qui s'élève à 46,53 M€ et une capacité d'autofinancement nette du remboursement de l'annuité de la dette de 15,72 M€ (CAF nette positive) couvrant en partie le montant global des investissements de l'exercice 2025, ce qui a nécessité un prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de 15,52 M€.

LA DETTE

L'endettement du CHU continue de diminuer progressivement même si celui-ci reste à un niveau élevé (198 M€ fin 2025), principalement du fait des opérations immobilières liées au site François-Mitterrand. L'objectif de l'établissement est de poursuivre la baisse de son endettement dans les années à venir, notamment en poursuivant une stratégie visant à ne pas recourir à l'emprunt et à bénéficier d'une nouvelle aide pour la mise en œuvre de ses orientations stratégiques à 10 ans, déclinées dans son projet d'établissement 2024-2028.







#4 DYNAMIQUE DU SITE UNIVERSITAIRE



LE MOT DU PR MARC MAYNADIÉ, Doyen de l'UFR Sciences de santé



Porter l'enseignement et la formation au plus haut niveau de compétences

La formation fait pleinement partie des missions du CHU Dijon Bourgogne, au même titre que le soin et la recherche. Le projet d'établissement engagé pour la période 2024-2028 affiche l'ambition de "porter l'enseignement et la formation au plus haut niveau de compétences".

Parmi les axes forts figure la mise en place de formations dans le secteur du numérique : le programme Numecare a été engagé en 2025, avec le soutien financier du quatrième programme d'investissement d'avenir (PIA4).

En 2025 encore, l'offre de formation portée par le campus paramédical du CHU, en cohérence avec celle de l'UFR Sciences de santé de l'Université Bourgogne Europe, s'est renforcée. **L'ouverture de l'école d'orthoptie constitue un événement majeur de l'année :** cette nouvelle filière proposée à l'UFR a accueilli ses premiers étudiants en septembre. Quant aux étudiants du deuxième cycle de la filière odontologie, ouverte depuis 2023, ils se forment désormais dans les locaux flambant neuf de l'institut universitaire de soins dentaires (IUSD), ouvert le 8 septembre et inauguré le 1^{er} décembre.

Le processus d'"universitarisation" des formations aux métiers de la santé s'est poursuivi en 2025. Il est gage d'ouverture de ces cursus au plus grand nombre, puisqu'ils deviennent gratuits. Le premier maître de conférences a été recruté au sein de la filière maïeutique. La formation des masseurs kinésithérapeutes va entrer complètement dans le giron de l'UFR Sciences de santé en 2026. Avec la nouvelle réforme de la formation infirmière, l'UBE sera accréditée pour délivrer le diplôme d'IDE et le partenariat avec les IFSI se renforcent.

Je voudrais enfin saluer l'initiative des étudiants en médecine, qui ont organisé en octobre 2025 une cérémonie de remise des diplômes de deuxième cycle aux futurs internes en médecine. Une telle cérémonie n'avait pas été organisée depuis longtemps, nous espérons que cette tradition retrouvée s'installera de manière pérenne dans l'agenda.



LE CAMPUS PARAMÉDICAL EN MOUVEMENT



Le campus paramédical du CHU a poursuivi en 2025 ses investissements en faveur du développement de la simulation en santé et de l'adaptation de ses méthodes pédagogiques.

Il s'est à nouveau fortement investi en 2025 dans la **promotion des métiers paramédicaux et des formations correspondantes**, auprès de publics variés (collégiens, lycéens, étudiants, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, organismes d'insertion...).

Dans le cadre du projet pédagogique 2023-2028 et du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028, les équipes du campus tout comme les étudiants ont activement participé à plusieurs opérations. Les 19 et 20 mars, ils ont participé au salon **"Explore les métiers"** organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté au parc des expositions de Dijon : le campus a présenté, sur son stand de 120 mètres carrés, les formations qu'il propose, mettant en scène des environnements professionnels tels qu'une chambre d'hôpital, une pouponnière, l'intérieur d'une ambulance, une salle de bloc opératoire... Pas moins de 15 000 personnes ont fréquenté ce salon.

Autre temps fort de l'année : **deux journées de sensibilisation aux gestes qui sauvent** à Dijon (lors du festival Vitalis en avril puis lors du festival Entreprendre pour apprendre en mai) et la présence des formateurs du campus à une douzaine de journées portes ouvertes de lycées et de forums de l'emploi et de la formation.

Pour promouvoir les métiers et les filières de formation, **un film a été tourné sur le campus paramédical**, impliquant les étudiants. Cette vidéo, financée par la Région, est désormais visible sur le site internet du campus.

“

En 2025, des investissements importants ont été menés sur le campus paramédical. Nous avons équipé deux salles de cours en matériels vidéo et audio haute-fidélité pour la simulation en santé, déployé la simulation sur l'ensemble des filières de formation, formé une douzaine de formateurs à la simulation en santé et à la thématique "Neurosciences cognitives pour innover en formation". Le développement de notre équipement numérique s'est poursuivi avec l'installation de modules d'inscription dématérialisée aux concours et aux formations, afin d'optimiser l'usage du logiciel de scolarité dans toutes les filières. En 2026, nous allons poursuivre notre démarche de "réingénierie" de la formation en soins infirmiers, en transformant notre organisation pédagogique et en développant davantage encore la simulation, les pratiques pédagogiques innovantes et les enseignements mutualisés en inter-filières.

Yamina Krouk,
directrice du campus paramédical

”

DEUX ÉVÉNEMENTS ACCUEILLIS SUR LE CAMPUS

En 2025, le campus paramédical a accueilli, le 7 novembre, la 2^e édition de la **Journée de la recherche infirmière**, organisée sur le thème : **“Regards croisés, de l’étudiant au professionnel”**.

Plus de 200 étudiants et professionnels paramédicaux ont participé à cette journée d’échanges et de retours d’expérience, qui a permis de valoriser notamment les projets de recherche menés par d’anciens étudiants infirmiers, par des infirmiers ou infirmiers spécialisés ou encore par des cadres de santé. Et ce sur des sujets variés : sédation palliative et vécus soignants, rôle de l’infirmier leader dans une équipe de soins, amélioration de la qualité des soins, développement durable...

Quelques jours plus tard, les 20 et 21 novembre, le campus paramédical a accueilli, pour la première fois, **les Journées du Réseau national des documentalistes hospitaliers**. Thème de la 33^e édition de cet événement : **“Les documentalistes hospitaliers, passeurs de connaissances scientifiques et médiateurs du livre”**.

Chiffres-clés 2025

- **Plus de 1 400 apprenants formés**, dont 300 professionnels en formation continue.
- **+ 6 % entre 2024 et 2025.**
- **1^{er} étudiant parti en Erasmus**, à Mons (Belgique), dans le cadre d’une 3^e année d’études d’infirmier.
- **8 filières de formation** : ambulancier, aide-soignant, cadre de santé, assistant de régulation médicale (ARM), infirmier, infirmier-anesthésiste, infirmier puériculteur et une antenne de formation, infirmier de bloc opératoire (Ibode).
- **5 nouvelles formations continues** : parcours spécifique aide-soignant (permettant un accès direct en 2^e année d’IFSI), actualisation des compétences d’aide-soignant, tuteur de stage ARM, mesures transitoires pour les infirmiers exerçant en bloc opératoire (en 21h et 4h, en co-construction avec l’IFPS Besançon).

DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le campus paramédical a continué de s’engager en 2025 dans des actions prévues au schéma territorial de la vie étudiante 2024-2029, destinées à **améliorer la qualité de vie étudiante** dans une métropole dijonnaise qui compte 40 000 étudiants. La direction du campus a participé à la Journée des partenaires de la vie étudiante organisée par le Crous à Dole le 28 mars. Il a obtenu un financement pour rénover son espace de coworking et a travaillé à l’élaboration du projet solidaire “La Gamelle”, consistant à mettre des produits alimentaires à disposition d’étudiants en situation précaire – le réfrigérateur nécessaire à cette opération sera livré en 2026.

Le campus a également accueilli l’exposition photo de l’association La Deuche Rose lors d’Octobre rose.

Dans le cadre d’une journée de sensibilisation au handicap, l’équipe du campus paramédical a participé au trail solidaire du CHU et a terminé sur la troisième marche du podium.

Dynamique et solidaire, le Campus paramédical s’inscrit plus que jamais dans la vie du CHU et du territoire.

L'ÉCOLE D'ORTHOPTIE OUVRE SES PORTES

Septembre 2025 : une nouvelle formation ouvre ses portes à Dijon. **L'école d'orthoptie est créée à l'initiative du CHU Dijon Bourgogne et de l'Université Bourgogne Europe**, grâce à un financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté. La formation est intégrée à l'UFR Sciences de santé, dans le département des métiers de la rééducation. **« Jusqu'à présent, il n'existait aucune formation en orthoptie dans la région, les étudiants devaient se rendre à Paris, à Lyon, à Strasbourg ou à Clermont-Ferrand, nous comblons véritablement un trou sur la carte de France »,** souligne Davy Laroche, Pr en sciences de la rééducation à l'Université Bourgogne



Europe et directeur du département des métiers de la rééducation. **« Historiquement, le service d'ophtalmologie du CHU constituait un terrain de stage pour les étudiants des écoles d'orthoptie, celle de Strasbourg en particulier. La création de l'école permet de renforcer le lien entre les deux métiers au sein de la filière visuelle »,** précise le Pr Louis Arnould, ophtalmologiste au CHU.

AU SERVICE D'UN TERRITOIRE QUI MANQUE D'ORTHOPTISTES

La filière orthoptie de Dijon, co-accréditée avec son homologue créée à Besançon, délivre un certificat de capacité en orthoptie, au grade licence, qui permet d'exercer le métier à l'hôpital comme en ville. La formation ouvre la porte à d'éventuelles poursuites d'études, en master ou via des diplômes universitaires (DU). **« Nous avons des besoins considérables en orthoptistes. La Bourgogne-Franche-Comté est la région française qui compte le moins de professionnels par rapport au nombre d'habitants, du fait notamment de l'absence de formation locale »,** indique Aurélie Charles, directrice de la filière orthoptie, qui souligne l'importance du travail fourni par ses collaboratrices Aurélie Maquart (responsable des stages) et Adélaïde Willem (responsable scolarité).

TERRAINS DE STAGES

Le recrutement, qui ne nécessite pas d'effectuer une première année d'études en santé, se fait directement via Parcoursup, sur dossier et entretien, dès le niveau bac – mutualisé avec Besançon et Strasbourg. L'Agence régionale de santé et la région Bourgogne Franche Comté ont fixé le nombre de places à pourvoir : 12 à Dijon comme à Besançon, 15 à Strasbourg. Les cours sont assurés dans les locaux de l'Université Bourgogne Europe et, pour certains, en visio mutualisée avec Besançon. Les étudiants sont confrontés à la réalité du métier lors de stages : quatre semaines en première année, seize en deuxième et vingt en troisième. Que ce soit au CHU, en centre hospitalier, chez des ophtalmologistes ou orthoptistes de ville, chez des opticiens ou encore au centre basse vision du CHU. Autant de terrains sur lesquels les orthoptistes diplômés à Dijon à partir de 2027 mèneront leur carrière.

MOMENTS-CLÉS



L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE SOINS DENTAIRES EST INAUGURÉ

L'IUSD, ouvert depuis le 8 septembre 2025, est à la fois **un lieu de soin, de formation et de recherche**. C'est dans ce bâtiment de 3 000 mètres carrés sur quatre niveaux que les étudiants de la filière odontologie de l'Université Bourgogne Europe se forment à leur métier, au contact direct avec les patients. La formation en odontologie de l'UFR Sciences de santé de Dijon a ouvert en septembre 2022, accueillant 50 étudiants dans chacune de ses promotions. Dès la quatrième année, les étudiants consacrent 50 % de leur temps à la pratique, et ce jusqu'en sixième année, sous la forme de stages cliniques. C'est précisément au sein de l'IUSD, dans des conditions privilégiées, que les futurs chirurgiens-dentistes formés à Dijon se perfectionnent jour après jour. Pendant l'année universitaire 2025-2026, l'IUSD accueille 36 étudiants de quatrième année et 28 étudiants de cinquième année, qui interviennent à raison de 18 par jour ; en attendant les étudiants de sixième année en septembre 2026.



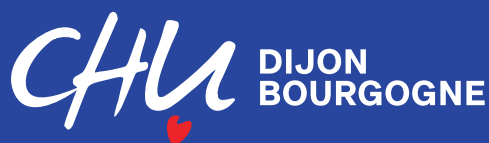
L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE PROGRESSE DANS LE CLASSEMENT DE SHANGHAI

Pour la neuvième année consécutive, l'Université Bourgogne Europe (UBE) figure dans le classement de Shanghai. Elle se positionne entre la 601^e et la 700^e place au niveau mondial, et à la 20^e place au niveau national ; elle est l'un des rares établissements français à progresser cette année. Elle se maintient ainsi parmi les **5 % des établissements les mieux classés sur le plan mondial**. Déjà reconnue en science et technologie des aliments (151^e-200^e) et en médecine clinique (401^e-500^e), l'UBE renforce sa visibilité en sciences de l'atmosphère

(301^e-400^e), intègre le classement en sciences biologiques et humaines (201^e-300^e), progresse en sciences de l'agriculture (401^e-500^e) et se positionne en technologies médicales (201^e-300^e). Autant de disciplines qui intéressent directement ou indirectement le CHU Dijon Bourgogne, qui fait pleinement partie de l'écosystème de recherche et d'enseignement supérieur du grand campus dijonnais aux côtés notamment du Centre Georges-François Leclerc, de l'Inrae, de l'Institut Agro Dijon ainsi que du CNRS et de l'Inserm.

03.

UN CHU EN MOUVEMENT







LE MOT DE LIONEL PASCINTO, Directeur général adjoint



Un niveau d'investissement inédit au CHU !

2025 marque le début du déploiement d'un schéma directeur urbanistique et immobilier adopté en 2024, concrétisant la mise en œuvre du projet d'établissement 2024-2028 et traduisant l'ambition hospitalo-universitaire d'excellence de l'institution à 10-15 ans.

Des arbitrages majeurs ont été opérés pour **mieux dessiner les contours des sites à long terme et créer les conditions de l'ambition Bocage 2035**, feuille de route décennale de près de 600 millions d'euros d'investissement.

Les premiers jurys se sont réunis sur les projets des futurs bâtiments de psychiatrie d'une part, de cancérologie-hématologie d'autre part ; la programmation des projets « médecine et chirurgie interventionnelle » et « maternité de demain » s'est poursuivie.

L'année est aussi celle de la réception et de l'ouverture du nouvel Ehpad de Champmaillot, de l'Institut universitaire de soins dentaires, de la maison des femmes – Santé 21 et du nouveau centre de traitement de la douleur. Avec ces quatre réceptions majeures et les nombreux projets qui se poursuivent ou qui émergent, l'année marque l'accélération de la transformation majeure du site. L'effort d'investissement porte aussi sur l'accompagnement croissant des activités cliniques en matière d'équipements de pointe au plan national et européen, au premier rang desquels un scanner à comptage photonique et, en partenariat avec le Centre Georges-François Leclerc, un Tep Scan corps entier.

Les investissements d'avenir du CHU portent aussi sur le numérique, pour une dizaine de millions d'euros. L'émergence de l'IA, les exigences en termes de cybersécurité ou encore la montée en charge du futur DPI sont autant d'enjeux pris en compte et suivis par les équipes.

Ces investissements majeurs sont d'abord rendus possibles grâce aux efforts constants des équipes, à un pilotage financier rigoureux et responsable. Le CHU a su saisir des opportunités avec l'acquisition d'un terrain et d'un bâtiment du technopôle Mazen-Sully, pour y implanter courant 2026 des services supports (direction des services numériques) et libérer autant d'espaces utiles aux soins sur le site François-Mitterrand.

La capacité à faire preuve de réactivité et de souplesse à court terme, tout en gardant le cap sur les défis majeurs à long terme, sont le fruit de la robustesse économique de notre institution.

Les investissements décidés amélioreront l'accueil et la prise en charge des patients mais aussi la qualité de vie au travail des professionnels. Ils permettront de renforcer l'attractivité du CHU Dijon Bourgogne, établissement de recours pour la Bourgogne et la Haute-Marne, contribuant par la même au développement économique de son territoire.



SCHÉMA DIRECTEUR URBANISTIQUE ET IMMOBILIER : DES AVANCÉES MAJEURES EN 2025

Plusieurs des projets immobiliers du CHU Dijon Bourgogne, tels qu'ils figurent dans le schéma directeur urbanistique et immobilier adopté en 2024, ont été concrètement engagés en 2025. C'est le cas de quatre nouveaux bâtiments qui vont être livrés d'ici à 2030 sur le site du Bocage, voué à concentrer l'essentiel de l'offre de soins et la recherche.

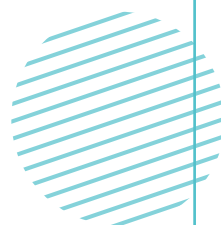
- **Cancérologie et hématologie** : le dialogue compétitif est engagé en 2025, avec pour objectif une désignation du lauréat au printemps 2026. Ce nouveau bâtiment a pour vocation à regrouper l'offre de soin en cancérologie, actuellement répartie entre les différents services de l'hôpital.
- **Psychiatrie** : le projet de construction d'un nouveau bâtiment offrira aux équipes des services de psychiatrie des conditions de travail bien meilleures que l'actuel bâtiment Marion. Le projet est au même stade d'avancement que la cancérologie.
- **Maternité de demain et chirurgie** : les études sont engagées, en lien avec les équipes.

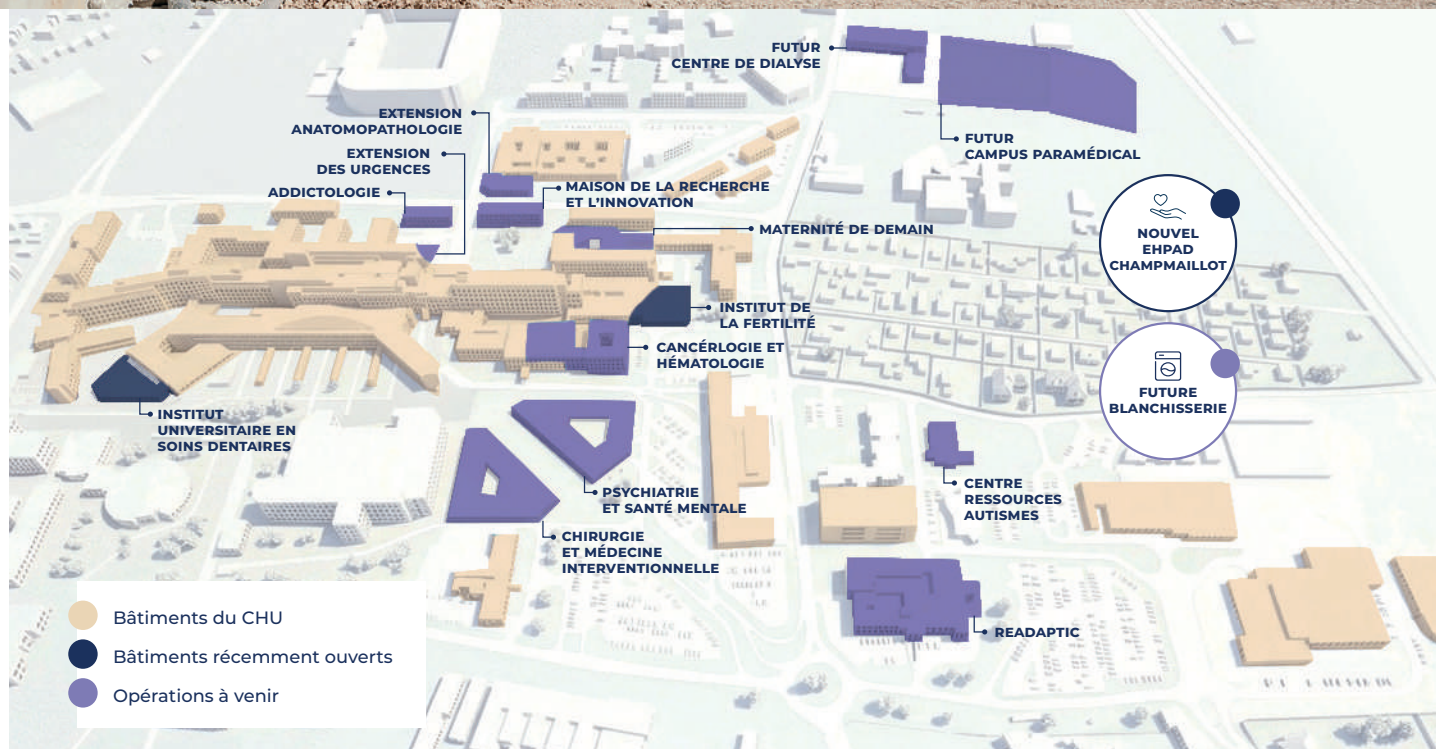
Des études sont engagées pour d'autres projets : l'extension du plateau de biologie hospitalo-universitaire (PBHU), la construction de la maison de la recherche et de l'innovation et l'extension du centre médico-psychologique (CMP) Osiris dans le quartier Montmuzard, pour lequel un architecte a été sélectionné en 2025.

Dans le cadre du projet d'établissement, des travaux sont en cours en 2025 :

- La construction du centre hospitalier universitaire et administratif de dialyse (lire par ailleurs).
- L'ajout de trois salles d'endoscopie au niveau -2 de Bocage central ; le chantier, en site occupé, est prévu en trois phases sur 12 ans.
- L'extension de la salle de régulation du centre 15.
- La création des locaux de l'unité transversale d'allergologie.
- La création de cinq lits supplémentaires pour l'unité de soins intensifs neurovasculaires (USINV).
- La réhabilitation d'un bâtiment acquis pour accueillir le centre de ressources autisme de Bourgogne (Crab), jusqu'alors hébergés dans un bâtiment en location rue René-Coty.

Il faut enfin rappeler la livraison, en 2025, de l'Institut universitaire de soins dentaires (lire par ailleurs), du nouvel Ehpad (lire par ailleurs), du nouvel espace d'accompagnement éducatif à l'hôpital d'enfants, du centre de la douleur et de la nouvelle salle de crise.





LE CENTRE D'EXCELLENCE DE TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE SORT DE TERRE

Dans le cadre de son schéma directeur urbanistique et immobilier, le CHU Dijon Bourgogne investit le site dit des Longènes, à la sortie de la rocade Est, pour installer son campus paramédical et, à court terme, son centre hospitalier universitaire et administratif de dialyse (Chuad). Ce centre d'excellence spécialisé dans le traitement de l'insuffisance rénale chronique, dont la construction a débuté en 2025, sera exploité en collaboration avec l'opérateur privé Santelys, afin de mutualiser et d'optimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement. Le centre de dialyse du CHU, actuellement à l'étroit dans ses locaux de Gaffarel, sera transféré **sur 1 000 mètres carrés au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. Il comptera 30 boxes dédiés à l'accueil des patients répartis autour d'un poste de soin central, soit 8 de plus qu'actuellement.** Il sera installé dans un bâtiment passif, grâce à la géothermie et à ses panneaux photovoltaïques, conçu par l'atelier d'architecture stéphanois Rivat.

La construction de ce centre d'excellence s'inscrit dans le cadre d'un projet tertiaire plus large baptisé Symbiose, opéré par le groupe Eiffage sur 5 hectares, comprenant une résidence étudiante de 170 chambres et près de 30 000 mètres carrés de bureaux et de commerces, l'ensemble devant être livré à l'horizon 2030.

LE CHU VOIT PLUS LARGE

Le schéma directeur urbanistique et immobilier prévoit que le site Bocage central soit prioritairement dédié au soin. Plusieurs services seront ainsi logés hors du site, mais à proximité immédiate. Le CHU investit en particulier les secteurs des Longènes et de Gaffarel. Mais en 2025, le CHU a aussi acquis l'ancien siège social de l'entreprise Filab, dans le technopôle Mazen-Sully, pour y installer sa direction du numérique : il s'agit d'un terrain de 1 000 mètres carrés sur lequel se trouve un bâtiment de 2 000 mètres carrés.







LE CHU MOBILISÉ POUR LES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Le CHU Dijon Bourgogne a organisé plusieurs rendez-vous, du 6 au 17 octobre, dans le cadre de l'édition 2025 des **Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)**, qui s'adressent aux professionnels comme au grand public. Au programme : **une conférence le 8 octobre, sur le thème "Psychiatrie à cœur ouvert"**, une marche plein air le 13 octobre pour les proches et les aidants, une autre conférence le 15 sur le lien entre enfants, adolescents et adultes en psychiatrie, et une pièce de théâtre doublée de la réalisation d'une fresque le 17 pour les patients et leurs proches.

Les SISM ont permis de rappeler que le CHU est **un centre d'excellence régionale en psychiatrie**. Son service de psychiatrie, sous l'égide des Prs Jean-Christophe Chauvet-Gélinier (psychiatrie adulte) et Jean-Michel Pinoit (pédopsychiatrie), appuie sa pratique quotidienne sur le lien avec l'ensemble des autres services de l'établissement, ce qui permet d'enrichir la prise en charge de ses patients.

L'offre de soins est complète : hospitalisation de jour, suivi ambulatoire au centre médico-psychologique et au centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et urgences psychiatriques assurées H24. Elle s'appuie sur plusieurs centres de ressources régionaux spécialisés : Centre de Ressources Régional en Psychiatrie du Sujet Âgé (C2RPSA), Centre Expert Dépression Résistante, Centre de Référence des Troubles des Conduites Alimentaires, Centre Régional du Psychotraumatisme et Centre de Ressources Autisme (CRA). Le service porte une attention particulière à la prévention du suicide, à travers le dispositif Vigilans, l'accès au 3114 et l'ouverture, depuis 2022, d'une unité interventionnelle accueillant en courte durée des patients avec des idées suicidaires ou ayant déjà fait une tentative de suicide.

La psychiatrie bénéficiera, à l'horizon 2030, d'un **nouveau bâtiment de 8 500 mètres carrés**.

SIGNALÉTIQUE : DES BESOINS GRANDISSANTS

L'équipe chargée de la création de la signalétique du CHU a vu son activité augmenter très fortement, avec pas moins d'une **soixantaine de projets gérés en 2025** contre une vingtaine par an les deux années précédentes ; les demandes des services en "assets +" (drapeaux, réglettes, plaques de porte...) ont également été plus nombreuses (550 environ contre 437 en 2024). Le déménagement de plusieurs services en vue du lancement des grands chantiers, la réinstallation d'autres, accompagnée d'événements inauguraux, expliquent cette recrudescence.

« **Parmi les dossiers importants de 2025 se trouvent le nouveau bâtiment d'Ehpad, l'Institut universitaire de soins dentaires ou le centre d'évaluation et de traitement de la douleur (CETD)** », explique Virginie Deseure, responsable du studio graphique au sein de la direction de la communication.

Une attention particulière a été portée à l'accessibilité de la signalétique, qui doit être visible et compréhensible par des personnes ayant des difficultés à lire (personnes malvoyantes mais aussi personnes stressées). À ce titre, la signalétique déployée au quatrième étage de l'hôpital François-Mitterrand fait figure d'exemple, avec des lignes de couleur qui courent sur les murs pour guider les patients jusqu'à leur service.



Le saviez-vous ?

La signalétique est créée mais également imprimée au CHU, qui dispose de machines d'impression adaptées. La pose est également réalisée par les équipes de l'établissement (sauf celle des grands totems métalliques aux entrées du site).

UNE COMMISSION HANDICAP CRÉÉE AU CHU



Le CHU Dijon Bourgogne se dote d'une Commission handicap dédiée à l'amélioration de l'accueil, de l'accessibilité et de l'accompagnement des patients, des professionnels et des étudiants en santé concernés par une situation de handicap. Cette nouvelle commission réunit les professionnels du soin, de la formation, des secteurs médico-administratifs, des représentants des différentes directions, ainsi que les représentants du personnel, avec pour objectif de rendre l'hôpital plus attentif à chacun. Elle a tenu sa première réunion le 3 décembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap.

LA CULTURE QUALITÉ SE RENFORCE AU

Un système de signalement des “événements indésirables” survenant au CHU est mis en place en 2025.

Il permet aux usagers de faire remonter “les événements que l'on souhaite ne pas voir se reproduire”, qu'il s'agisse d'un dysfonctionnement, d'un cas de maltraitance, d'un incident, d'un “presqu'accident” voire d'un accident.

Ces événements sont signalés via l'application BlueKanGo, par

les quatre représentants des usagers, élus pour un mandat de trois ans au sein des différentes instances de l'établissement, en particulier de la Commission des usagers mais également du Comité de lutte contre la douleur (CLUD), du Comité d'éthique, du Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), de la Commission handicap, de la Commission de l'activité libérale, du Comité de liaison

en alimentation et nutrition (CLAN), de la Commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques (CSIRMT), du Comité mécénat, du Comité scientifique et éthique de l'entrepôt de données de santé, de la Commission des usagers du GHT, du Groupe de travail bientraitance et du Groupe de travail directives anticipées.

L'ART S'INVITE À L'HÔPITAL D'ENFANTS



Dans le cadre de l'ambitieux chantier de réhabilitation et de transformation engagé à l'hôpital d'enfants depuis 2014, une œuvre d'art a été inaugurée le 15 mai 2025. « *Le Soleil est nouveau chaque jour* » est une création originale de Laurent Montaron, qui prend la forme d'une série de tirages photographiques implantés à chaque étage du bâtiment, « *comme autant de fenêtres ouvertes sur des paysages emblématiques de la philosophie présocratique* », explique l'artiste.

Le projet bénéficie du soutien à la commande publique artistique du ministère de la Culture, destiné à donner un nouveau souffle à l'art dans l'espace public.

“

En concevant ce projet, je me suis demandé comment me rapprocher de l'enfant. Alors j'ai choisi d'aborder le sujet par le biais de la philosophie antique, qui a posé beaucoup de questions métaphysiques parallèles à celles que se posent les enfants et qui vont nous poursuivre toute notre vie. Le projet a été réalisé en plusieurs années, à l'occasion de voyages dans le bassin méditerranéen (Grèce, Italie, Turquie). Le premier de ces voyages s'est déroulé sur l'île de Kos, où vécut Hippocrate – bien connu des médecins – et qui aborda, sous son arbre emblématique, des questions liées à la santé et à la nature. Au dernier étage, j'ai choisi de saisir un ciel étoilé à Élée, la ville de Parménide, qui fut l'un des premiers à décrire les planètes et à affirmer que la Terre est ronde.

Laurent Montaron

UNE DÉLÉGATION UKRAINIENNE REÇUE AU CHU



Le 13 mai 2025, Vladislav Skalsky, adjoint au maire de Vinnytsia chargé des relations internationales, Halyna Yakubovych, adjointe au maire de Vinnytsia, et Ihor Ivasiuk, vice-président de la Région de Vinnytsia, étaient à Dijon dans le cadre d'**une visite officielle**, à 1 750 km de leur territoire en guerre.

La ville de Vinnytsia, 370 000 habitants dans l'Ouest de l'Ukraine, a entrepris de **nouer des relations économiques et scientifiques avec Dijon métropole et plusieurs de ses acteurs** : le pôle de compétitivité Vitagora, l'Université Bourgogne Europe et le CHU Dijon Bourgogne. Les échanges avec la direction générale et les équipes du CHU ont porté sur les perspectives de coopération scientifique.

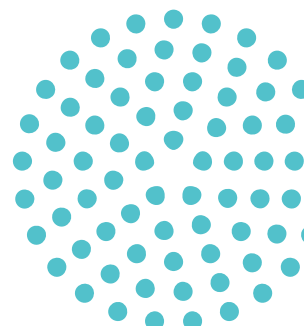
En 2024, une délégation bourguignonne à laquelle participait le CHU s'était rendue à Vinnytsia.

UNE CERTIFICATION QUALITÉ POUR LA CELLULE DES ACHATS DU GHT



Le 28 novembre 2025, la fonction Achats du Groupement hospitalier de territoire Côte-d'Or Haute-Marne (GHT 21-52), au travers de sa cellule des achats généraux, a officiellement **obtenu la certification Iso 9001**, couronnant ainsi deux ans d'engagement en faveur de l'excellence opérationnelle. Cette reconnaissance atteste de la conformité de ses processus aux normes internationales de gestion de la qualité. Cette certification, délivrée après un audit exigeant, souligne la rigueur, la transparence, le professionnalisme et l'efficacité des pratiques mises en œuvre par la cellule des Achats Généraux.

Elle renforce la confiance et la satisfaction des partenaires et clients internes, tout en consolidant la performance achats du GHT 21-52. Un objectif stratégique pour le GHT, qui réaffirme son engagement envers la qualité, l'innovation et la satisfaction des besoins des établissements.



MÉCÉNAT : LE CHU SE DOTE D'UN FONDS DE DOTATION



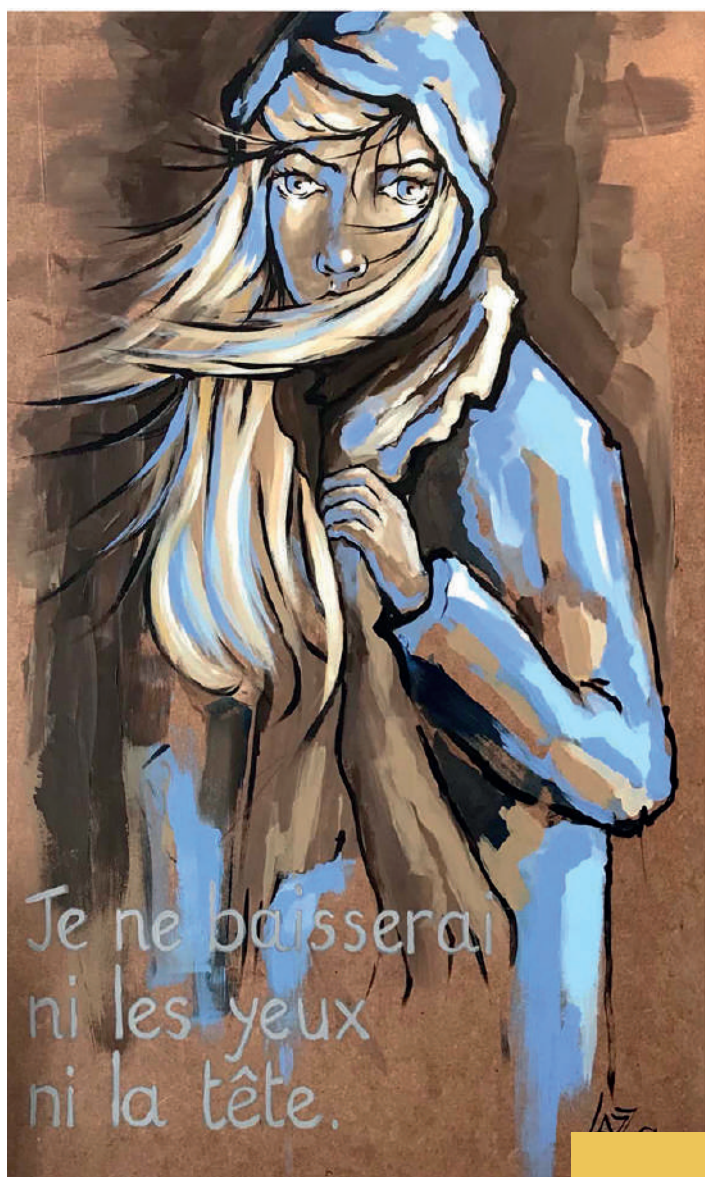
La constitution du fonds de dotation a été pensée en 2025, avec pour objectif sa création officielle en 2026.

« Elle correspond à la volonté du CHU de mettre en place une véritable politique d'appel aux dons, qu'il s'agisse de mécénat de compétences, de mécénat en nature ou de mécénat en numéraire, résume Camille de Gérault de Langalerie, responsable des campagnes de levées de fonds, partenariat et mécénat, recrutée en février 2025. *Dans un contexte global de diminution des dotations publiques et de désengagement de l'assurance maladie, les fonds privés sont plus particulièrement fléchés vers trois champs : le dépistage, la prévention et l'innovation.* »

Le fonds de dotation a édité un catalogue dans lequel figurent **17 projets** pour un montant total à lever de plus de **2 millions d'euros**. Parmi ces projets, essentiellement des projets de recherche, figure par exemple PERIGENOMED. La gouvernance du fonds de dotation associe des acteurs économiques, renforçant le lien entre le CHU et le territoire : trois entreprises sont co-fondatrices du fonds avec l'apport de la dotation initiale (Proteor, Eiffage et la Fondation Uργο), aux côtés du Medef Côte-d'Or, de Réseau Entreprendre Bourgogne, de Bourgogne-Franche-Comté Angels ainsi que du DFCO.

Le fonds organisera tous les deux ans un grand événement caritatif destiné à mobiliser des mécènes et à recueillir des fonds. La première édition est annoncée le jour du "Giving Tuesday" international, le 1^{er} décembre 2026, au château du Clos de Vougeot : une vente aux enchères exceptionnelle sera proposée pour soutenir les projets du CHU dédiés à la santé mentale des jeunes.

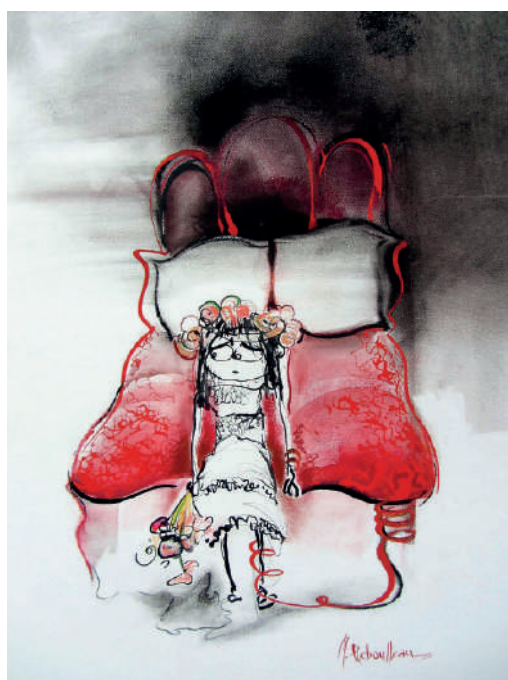
#Savethedate !



UNE EXPOSITION SUR LE CONSENTEMENT

Le hall A de l'hôpital François-Mitterrand a accueilli, du 2 au 4 juin 2025, une exposition du CEGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles) sur *"l'art du consentement"*.

Objectif : sensibiliser usagers et acteurs du CHU à la notion de consentement, largement médiatisée grâce au mouvement *#Metoo*, relayée dans plusieurs affaires judiciaires, mais pas forcément bien connue de toutes et de tous. L'exposition rappelle ainsi ce qu'est le consentement : "le fait de donner son autorisation mais aussi d'avoir la possibilité de changer d'avis". Et combien le respect impératif de cette notion est la clé d'un savoir-être sexuel harmonieux et conditionne une sexualité sans violence ni ambivalence.



Sources :

LE CHU FAIT SON ARRIVÉE SUR INSTAGRAM !

En 2025, le CHU Dijon Bourgogne a, sous l'égide de sa direction de la communication, renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, où il valorise ses activités et ses actualités, améliore sa visibilité, se forge une image de modernité et de dynamisme, renforce ses liens avec le public et accentue son attractivité. Tandis que sa page LinkedIn dépasse désormais les 20 000 relations et que sa page Facebook est suivie par 18 500 internautes, le CHU s'est lancé sur Instagram pendant l'été. Sur ce nouveau canal qui fait la part belle aux photos et aux vidéos, le CHU a capté rapidement une nouvelle audience, avec 2 200 abonnés en quelques mois. Sur ce réseau social comme sur les autres, le CHU communique désormais très régulièrement.



LE TRAIL URBAIN AU CŒUR DU CHU



La quatrième édition du trail urbain du CHU s'est déroulée le 5 juin 2025. Lors d'une journée placée sous le signe du sport et de l'inclusion, 240 coureurs se sont élancés sur un parcours de 8 km tracé sur le site même du Bocage. Des coureurs qui, par leur participation financière, ont permis de récolter 1 810 €, auxquels se sont ajoutés 2 800 € de dons des partenaires de l'événement (Vyv3 Bourgogne, Groupe Chopard, Ugecam Bourgogne-Franche-Comté), soit 4 610 € destinés à financer des projets en faveur de l'accessibilité du CHU. Le pôle pédiatrie a terminé sur la première marche du podium du challenge inter-pôles, devant le pôle des directions et le campus paramédical.

En parallèle de la course, des ateliers et animations ont été organisés tout au long de la journée pour sensibiliser au handicap : mises en situation, démonstrations sportives, initiation à la langue des signes, exposition "Art pour le dire", présentation d'outils (Handifaction, Santé BD, Handiconnect...). La journée a bénéficié du soutien matériel, logistique et humain de nombreux partenaires.

LA SYMPHONIE ESTIVALE AU CHU

Le 3 juillet 2025, plusieurs musiciens de l'Orchestre Dijon Bourgogne (ODB) se sont produits dans le hall A du CHU. De 12h à 14h, professionnels, patients et visiteurs ont ainsi profité d'un voyage musical interactif, alliant grands classiques et musiques de films. Une pause enchantée, accompagnée de gourmandises et de boissons rafraîchissantes préparées par les cuisiniers du CHU.

Depuis 2013, l'ODB intervient régulièrement au CHU, répondant à la volonté de l'établissement de faire entrer la culture au cœur de l'hôpital.



UN ESPRIT DE FÊTE AU CHU



Le CHU joue le jeu des fêtes de fin d'année ! Dès le 26 novembre 2025, les familles et les soignants de l'Unité de soin longue durée (USLD) de Champmaillot ont partagé un après-midi créatif pour fabriquer les décorations de Noël de l'établissement. Un après-midi placé sous le signe du sourire, de la convivialité et du partage.

Pendant la première semaine de décembre, l'équipe soignante de l'unité médico-chirurgicale pédiatrique a offert des calendriers de l'Avent aux jeunes patients hospitalisés. Une opération rendue possible grâce au cabinet Era Immobilier de Dijon.

L'hôpital d'enfants a accueilli par ailleurs, le 10 décembre, l'opération "17 sourires pour Noël", organisée par l'Association nationale d'action sociale

(ANAS) du ministère de l'Intérieur : les représentants de la police nationale ont offert un moment festif et solidaire, autour du père Noël mais aussi d'un robot policier ! Les hommes du Raid ont même entrepris une impressionnante descente en rappel sur la façade de l'hôpital...

L'équipe de Décathlon Quetigny s'est installée au CHU le temps d'une journée pour offrir aux jeunes patients hospitalisés un moment sportif et ludique, autour d'activités variées comme le tir à l'arc, le football et des parcours adaptés. Un temps de partage placé sous le signe du jeu et du mouvement.

Du 8 au 19 décembre, pour la troisième année consécutive, trois chalets de Noël (prêtés par la société Gringos Production) se sont installés aux entrées 7 et 9 du CHU, proposant aux patients, à leurs proches et aux personnels un petit village enchanté où règne l'esprit de Noël. On trouvait sur place produits artisanaux, bûches glacées, spécialités de Noël..., proposés par des artisans ou des associations, en journée mais également lors de deux nocturnes organisées les 11 et 18 décembre.

Mais la magie de Noël s'est répandue sur l'hôpital pendant six semaines au total autour d'illuminations, de pauses gourmandes ou encore de vente de chocolats dans le hall A.

Le 15 janvier 2026, les festivités se termineront avec la traditionnelle cérémonie des vœux de la direction du CHU – celle de 2025 s'était déroulée le 24 janvier.

CHU DIJON
BOURGOGNE



CHU DIJON BOURGOGNE

1 bd Jeanne d'Arc • BP 77908 • 21079 Dijon cedex

03 80 29 30 31